

**Siwre de Bord**



**Villiers le Sec**  
**2001 - 2008**

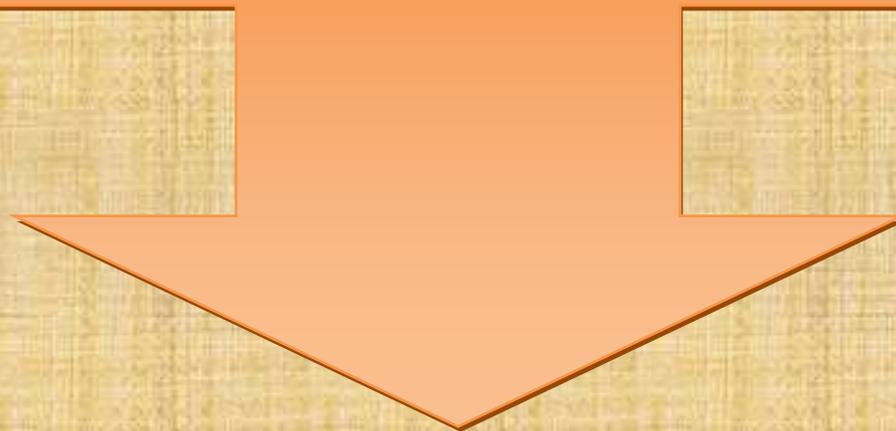
# Sommaire

<b>Année 2001</b>
Élection Conseil Municipal
Fin de saison pour la Gym douce
Une animation pour se familiariser à l'Euro
<b>Année 2002</b>
Élection Conseil Municipal
Adieu aux armes du <b>Capitaine Léon MACOWIAK</b>
<b>Année 2004</b>
<u>Élections Cantonales</u>
Belle participation au Loto de l'AFR
<b>Année 2008</b>
Élection Conseil Municipal
Armée de terre : ceinturon pour les villes de garnison
Garnisons : Chaumont et Langres
Et si l'Armée quittait ?
Fixation des indemnités du maire et des Adjoints
Soirée de théâtre sous le signe du rire
Départ du 61°RA ??
CONSEIL MUNICIPAL : Les budgets à la loupe
Naissances de <b>Téa et Ann-Lee</b> de <b>Mr et Mme Loris et Aurélie SABATIER</b>
Concours de pêche - <b>Alan SCHOLLER</b>
Le Pays Chaumontais se met en place
Pays Chaumontais – mise en place sans surprise
La ligue contre le cancer poursuit ses projets
La cantine-garderie fait peau neuve
Décès de Monsieur <b>Hubert RENAUT</b>
INTERFAC – beau temps et beau jeu
Un 8 Mai gastronomique
Une batterie du 61°RA au KOSOVO
Une journée pêche réussie
Le Pays de Chaumont renouvelle ses instances
Concert : un public ravi
Dégustation pour la Fête des Mères
TRI : après le concours, les récompenses
Nouveaux habitants : <b>Mme Alexandra CHEVALLIER et Mr Raphaël GODARD</b>
Cérémonie du 8 Juin
Les anciens de la gendarmerie se retrouvent
Chorale à l'Église et Réunion du conseil municipal
Nouveaux habitants : <b>Mr et Mme Valentin HOUILLONS</b>
La chorale Fraternité donne l'aubade
Grande foire de la Saint-Jean à Villiers le Sec
Tournoi de jeunes réussi – Football INTERFAC
Conseil Municipal – Service minimum : mise en place dans les écoles
Fête du cheval à Villiers le Sec
Le cheval de trait- star de Villiers le Sec

La fête du cheval bien en selle
Un attelage de bœufs très rare dans la région
Exposition sur le thème des paquebots et Cérémonie du 14 Juillet
Mr Philippe FLAMÉRION à l'honneur
Messe en l'honneur de <b>Mr Bernard FLAMÉRION</b>
Plan Canicule
Réorganisation des Armées – le département dans l'expectative (2 pages)
61°RA – le spectre du déclin
Réorganisation des Armées – La Haute-Marne ne rend pas les armes
Luc Chatel : L'aménagement du territoire a été pris en compte
Langres : la piste THALÈS confirmée
Les élus réagissent sur la nouvelle carte militaire
Pas de vacances pour certains élus
Mariage entre <b>Mme Virginie GUTH et Mr Noël RAVEANE</b>
Nouveaux habitants : <b>Mme Édith MARTIN et Mr Christophe AUBRY</b>
Noces de Diamant pour <b>Jeanine et Pierre PELLEGRINI</b>
Tout pour la propreté du Village - <b>Géraldine</b>
Les sciences n'ont plus de secret pour les enfants
Rentrée des classes : la Maternelle au complet <b>Mmes MEURET et BONGIORNO</b>
Halloween à la Cantine
La Fête foraine bat son plein
Mairie – Forains : entretenir l'amitié
Travaux de réfection au groupe scolaire
Sécurité des enfants avant tout
Cérémonie du 11 Novembre
Journée Beaujolais Nouveau
Chaque ambiance à la choucroute d' INTERFAC
Une rue principale animée
Noël à la Garderie Cantine
CONSEIL MUNICIPAL – Du matériel sera acheté
Nouveaux habitants – <b>Mr et Mme Jacques et Catherine MOURIOT</b>



# *Année 2001*





Historique des Élections Municipales

# Année 2001



## Élections du Dimanche 11 Mars

Nombre inscrits	473
Nombre votants	373
Suffrages exprimés	362
Majorité absolue	182

Candidats	Voix
HEBERT Bernard	274
HAMMER François	242
ROZE Paul	235
CARLOT Didier	232
ROSIER Jacky	220
CARAVATTI Dominique	208
MEUNIER Laurence	194
VERSET Annie	191
VILLAUMIÉ Christian	183
PEILLEY Valérie	177
JEANNELLE Émile	174
ECOSSE Jacques	160
ANDREOLI Pierre	151
FAUCONNIER Jean-Claude	148
ROZE Claude	141
FLAMERION André	136
CORNEUX Ghislaine	125
LANNE Jean-Louis	119

Candidats	Voix
VALENTI Sandrine	117
HUENS Pierrette	117
LEMATTE Dominique	115
MAUJEAN-LEMATTE Nicole	111
SEGARD Isabelle	105
LAVIER Anne-Laure	103
MARY Jean-Pierre	100
ROUX Eric	100
SAINT-DIZIER Thierry	100
CHAMPONNOIS Christiane	97
JORDIL Elisabeth	94
NICOLAS Jean-Marie	90
POIVEY Sylvain	89
GOURDAN Martine	81
GRATTÉ Baptiste	80
CURTO Isabelle	76
PENSÉE Michel	60

## Élections du Dimanche 18 Mars – 2<sup>ème</sup> Tour

Nombre inscrits	473
Nombre votants	366
Suffrages exprimés	354

Candidats	Voix
ANDREOLI Pierre	167
FAUCONNIER Jean-Claude	165
CORNEUX Jacques	163
PEILLEY Valérie	156
ROZE Claude	153
FLAMERION André	149
ECOSSE Jacques	129
LEMATTE Nicole	129

Candidats	Voix
POULAIN-VALENTI Sandrine	126
PICARD Jean-Marie	109
ROUX Eric	105
CORNEUX Ghislaine	97
SAINT-DIZIER Thierry	95
SÉGARD Isabelle	92
PENSÉE Michel	82

## Élections du Maire et des Adjoints – Samedi 24 Mars

### MAIRE

Suffrages exprimés	14
Bulletin blanc	1
Majorité absolue	8

Candidats	Voix
<b>ROZE Paul</b>	<b>11</b>
HAMMER François	2
ROZE Claude	1

Mr ROZE Paul est  
élu à la fonction de  
Maire



## ADJOINTS

1<sup>er</sup> Adjoint

Suffrages exprimés	14
Bulletin blanc	1
Majorité absolue	8

Candidats	Voix
HEBERT Bernard	13
HAMMER François	1

Mr HEBERT Bernard  
est élu à la fonction de  
1<sup>er</sup> Adjoint

2<sup>ème</sup> Adjoint

Suffrages exprimés	13
Bulletin blanc	2
Majorité absolue	7

Candidats	Voix
PEILLEY Valérie	12
ROZE Claude	1

Mme PEILLEY Valérie  
est élue à la fonction de  
2<sup>ème</sup> Adjoint

3<sup>ème</sup> Adjoint

Suffrages exprimés	13
Bulletin blanc	2
Majorité absolue	7
Suffrages exprimés	13

Candidats	Voix
VERSET Annie	8
CORNEUX Jacques	4
ROZE Claude	1

Mme VERSET Annie est  
élue à la fonction de  
3<sup>ème</sup> Adjoint

4<sup>ème</sup> Adjoint1<sup>er</sup> Tour

Suffrages exprimés	14
Bulletin blanc	1
Majorité absolue	8

Candidats	Voix
MEUNIER Laurence	7
FLAMERION André	5
ROZE Claude	2
CARAVATTI Dominique	0

Aucune majorité  
absolue obtenue, un  
2<sup>ème</sup> tour est nécessaire

2<sup>ème</sup> Tour

Suffrages exprimés	15
Bulletin blanc	0
Majorité absolue	8

Candidats	Voix
MEUNIER Laurence	9
FLAMERION André	4
ROZE Claude	2

Mme MEUNIER Laurence est  
élue à la fonction de  
4<sup>ème</sup> Adjoint



VILLIERS-LE-SEC

## Fin de saison pour la gym douce



**Les cours reprendront en septembre.**

Une soirée a été organisée lundi 25 juin, à la salle des fêtes communale du Lavoir dite "des Bavardes". L'occasion pour les adeptes de la gym de fêter une année d'effort. Un verre de l'amitié a été servi pour clore la saison, une façon agréable à la

veille des vacances de se séparer dans la bonne humeur.

La reprise des cours est fixée à lundi 10 septembre, au même endroit et à la même heure que d'habitude avec le même professeur, M. Beaugrand.



VILLIERS-LE-SEC *14/11/02*

## Une animation pour se familiariser avec l'euro

Colette Mauperin et Michèle Lemaire, de Familles rurales, ont encadré une animation euro, mercredi 14 novembre, à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec.

Une vingtaine de personnes ont écouté avec attention un exposé sur ce que sera prochainement la nouvelle monnaie européenne.

Réparties en plusieurs groupes, elles se sont familiarisées avec

les nouvelles pièces et les nouveaux billets.

C'est ensuite sous forme de jeu de l'oie "La vie de l'euro" qu'elles ont appris à gérer des achats sur un mois (payer le loyer, le boucher, le boulanger, etc.) à l'aide de convertisseurs.

Cet après-midi récréatif s'est terminé par le pot de l'amitié.



Une vingtaine de personnes étaient présentes pour se familiariser avec la nouvelle monnaie.



*Année 2002*



Historique des Élections Municipales

# Année 2002



Suite à la démission de Mlle PEILLEY Valérie, de sa fonction de 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, une élection est organisée pour prendre le poste.

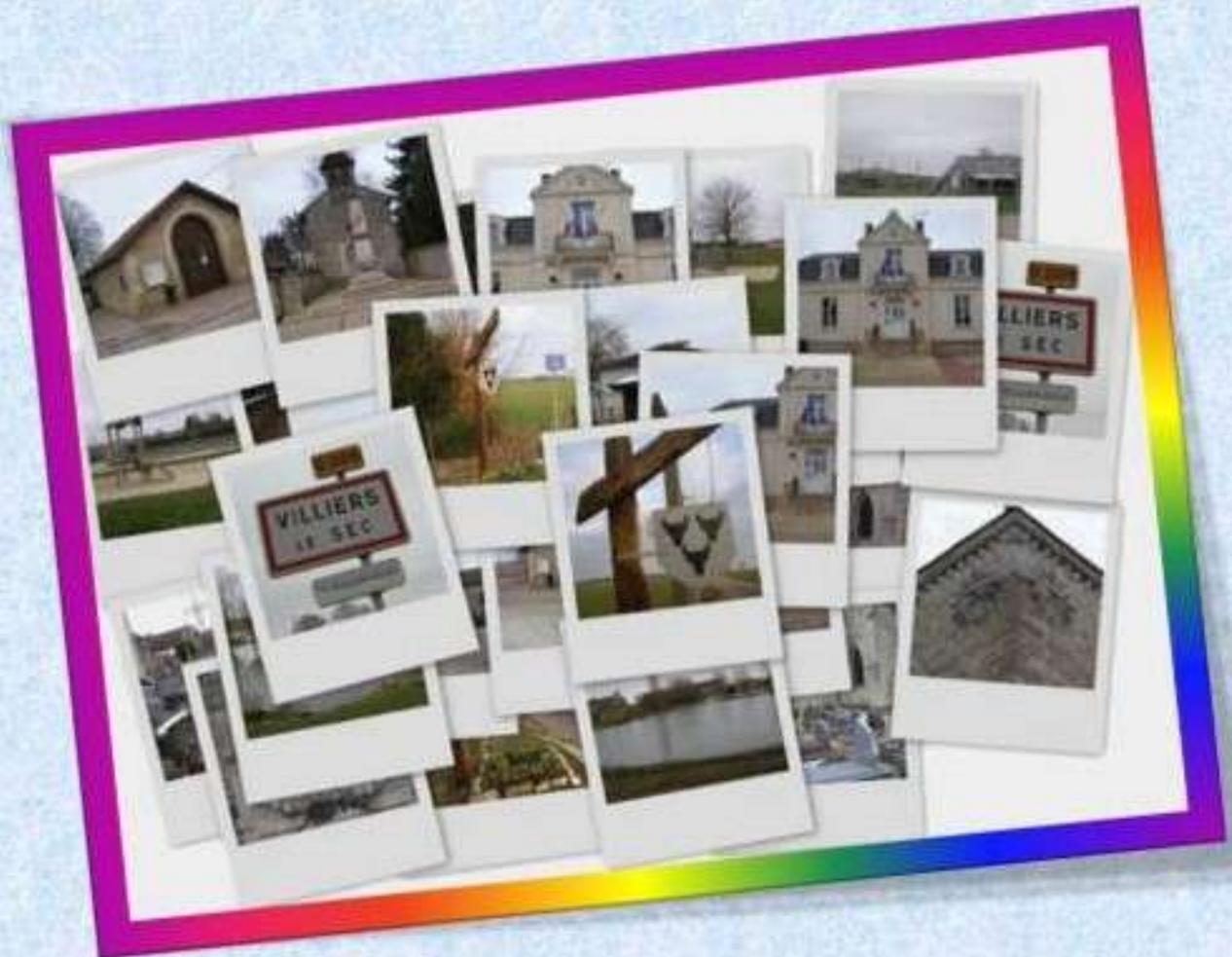
Mlle PEILLEY Valérie reste néanmoins Conseillère Municipale

## Élection du Vendredi 18 Octobre



Candidats	Voix
ANDREOLI Pierre	11
ROZE Claude	1
HAMMER François	1

Mr **ANDREOLI Pierre** est élu dans la fonction de 2<sup>ème</sup> Adjoint





DEFENSE

# L'adieu aux armes du capitaine Mackowiak



Remise de fourragères, galons et décorations au cours de la prise d'armes.

Soleil printanier, vendredi matin, pour la prise d'armes du 61<sup>e</sup> Régiment d'artillerie qui, travaux dans le quartier obligeant, s'est tenue sur la zone technique.

Accueilli par le lieutenant-colonel Ponard, commandant en second, et le capitaine Rochais, commandant la Batterie de base et d'instruction, le chef de corps des Diables noirs a procédé à la remise de la fourragère rouge aux engagés qui ont rejoint récemment le régiment. Pour l'occasion, il était accom-

pagné du capitaine Léon Mackowiak, qui faisait ses adieux aux armes. Dans son ordre du jour n°6, le lieutenant-colonel Jean Kirschner a rappelé les états de services de cet officier, engagé en 1971 et promu maréchal des logis l'année suivante.

### Au Tchad et ex-Yougoslavie

Sa carrière, le capitaine Mackowiak l'a effectuée dans plusieurs régiments d'artillerie (notamment le 403<sup>e</sup> RA de Chaumont de 1985 à 1991 puis



Le capitaine Léon Mackowiak a servi dans l'armée pendant plus de 31 ans.

jusqu'en 1999, enfin le 61<sup>e</sup> de 1999 à 2000) ou au sein d'unités de défense nucléaire biologique et chimique. Sous-lieutenant en 1986, cet artilleur «*sérieux et compétent*» a servi au Tchad en 1987 et 1989 comme officier de tir et en ex-Yougoslavie.

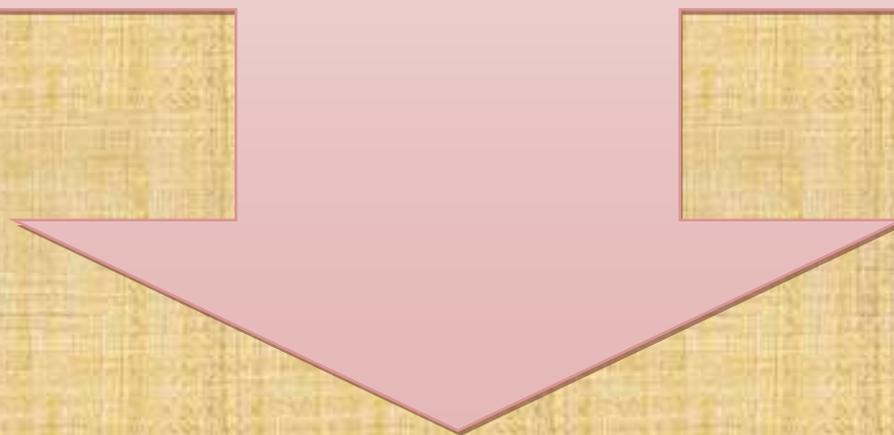
Chevalier de l'ordre national du Mérite, le capitaine Mackowiak était, depuis l'été 2000, officier de garnison au sein de la délégation militaire départementale. Ce qui explique la présence, à Chaumont, de son ancien chef, le lieutenant-colonel Jean

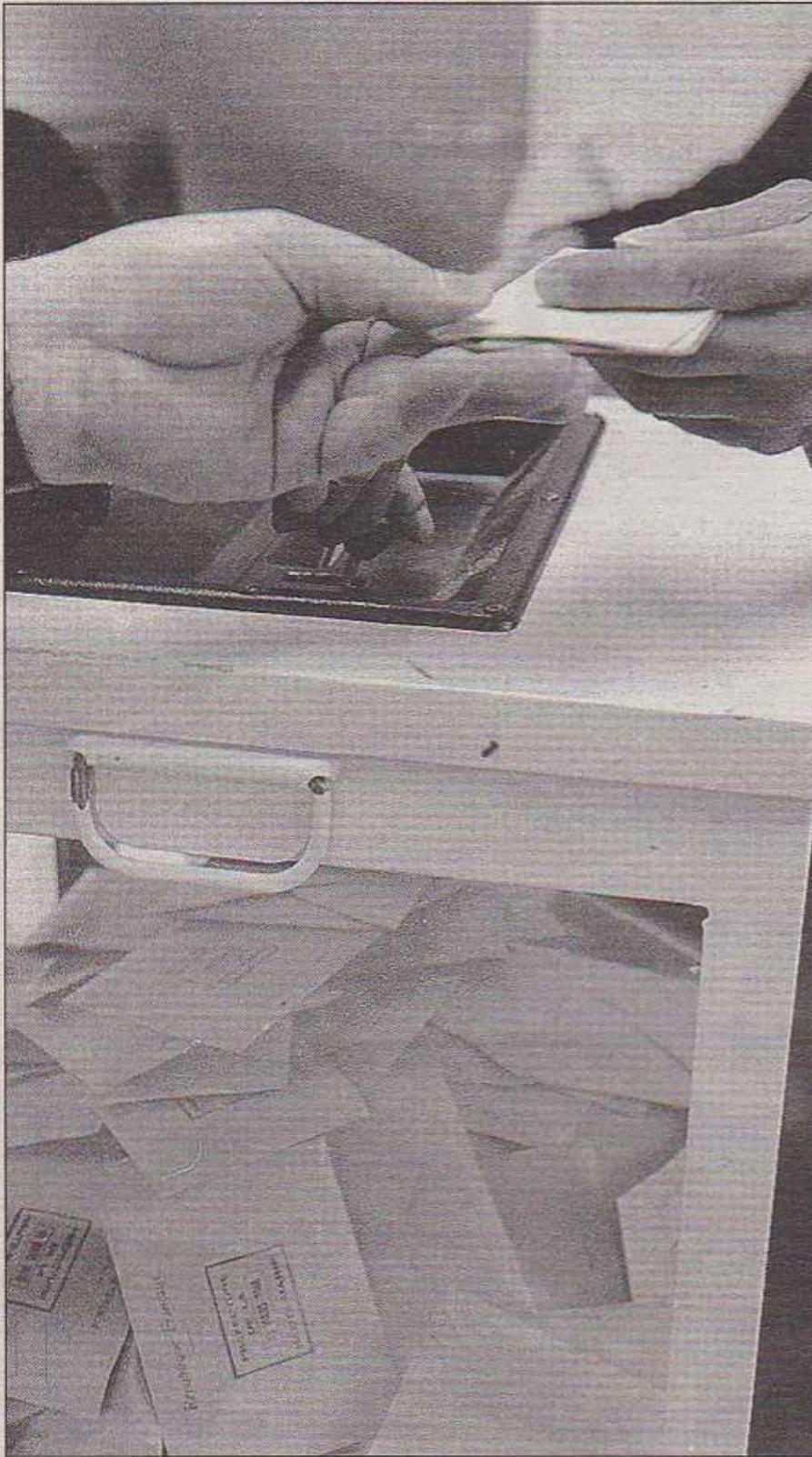
Chairou, aujourd'hui en poste à Bordeaux.

La prise d'armes a également vu le chef de corps remettre leurs galons de brigadiers-chefs aux brigadiers Cyrille Frelicot, Christophe Fardel, Régis Fauconnier, Benjamin Menguy, Carine Mougin et Michaël Piarry, ainsi que la médaille de la défense nationale à l'adjudant-chef Voizeux (or), à l'adjudant Delepine (or) et au maréchal des logis Ordronneau (bronze).



*Année 2004*







A Villiers-le-Sec, à l'heure du choix.



VILLIERS-LE-SEC

# Belle participation au loto de l'AFR



Dimanche 14 novembre, la salle des fêtes a accueilli environ 130 personnes pour le loto organisé par (l'AFR), l'association Famille rurale. Petits et grands ont apprécié cet après-midi de détente, avec une bonne ambiance.

La présidente Aline, s'est dit satisfaite d'autant qu'il y avait un autre loto dans un village voisin.

Ce jeu était doté de nombreux lots de valeur qui ont récompensé les plus chanceux : un sèche-linge gagné par M. Didon ; une cocotte par Sandra Paleur ou encore une desserte par Mme Deblaize.

Certains ont même gagné plusieurs lots.

L'organisation était parfaite et tout au long de l'après-midi, le public pouvait se restaurer avec des pâtisseries, des gaufres, et se rafraîchir.

De nombreux lots de valeur ont récompensé les plus chanceux.

*Année 2008*



# Année 2008

## Élection du Conseil Municipal

### 1<sup>er</sup> Tour – Dimanche 9 Mars

Nombre votants	374
Bulletins exprimés	348
Majorité absolue	175

Candidats	Voix
CORNEUX Marc	225
LEFÈVRE Jean-Claude	225
HÉBERT Bernard	216
GIRARDOT Yann	196
HUENS Pierrette	194
LAVEY Yannick	192
CATHERINET Véronique	182
ROZE Claude	181
ROBERT Régine	181
MEUNIER Laurence	176
ROSIER Jacky	165
TARET Karine	165
VILLAUMIÉ Christian	162
CHAUDRON Daniel	161
MACKOWIAK Annie	156
VERSET Annie	154
CHAUCHOT Jean-Pierre	151

Candidats	Voix
PICARD David	148
JORDIL Élisabeth	139
MEUGNIOT Vincent	139
CUCCURU Delphine	139
CARAVATTI Dominique	130
ÉCOFFET Nadia	128
ROUNG Antoinette	128
CURTOT Isabelle	121
LEMATTE Mickaël	118
PEILLET Nicole	108
CHAUDRON Benoît	104
PICARD Sophie	104
OLIVEIRA Florence	96
CAREL Catherine	94
SALASSA Guy	93
MARY Jean-Pierre	57

### 2<sup>ème</sup> Tour – Dimanche 16 Mars

Nombre votants	374
Bulletins exprimés	348

Candidats	Voix
TARET Catherine	184
MACKOWIAK Annie	181
VILLAUMIÉ Christian	173
ROSIER Jacquy	168
VERSET Annie	156
PICARD David	150
MEUGNIOT Vincent	143
CUCCURU Delphine	124
ÉCOFFET Nadia	120
CURTO Isabelle	96
CHAUDRON Benoît	46



## Élections du Maire et des Adjointes – Vendredi 21 Mars

### MAIRE

Suffrages exprimés	14
Bulletin blanc	1
Majorité absolue	8

Candidat	Voix
LEFÈVRE Jean-Paul	14

Mr LEFÈVRE Jean-Paul est élu à la fonction de Maire

### ADJOINTS

#### 1<sup>er</sup> Adjoint

Suffrages exprimés	14
Bulletin blanc	1
Majorité absolue	8

Candidat	Voix
HEBERT Bernard	14

Mr HEBERT Bernard est élu à la fonction de 1<sup>er</sup> Adjoint

#### 2<sup>ème</sup> Adjoint

Suffrages exprimés	13
Bulletin blanc	2
Majorité absolue	8

Candidate	Voix
MEUNIER Laurence	13

Mme MEUNIER Laurence est élue à la fonction de 2<sup>ème</sup> Adjoint

#### 3<sup>ème</sup> Adjoint

Suffrages exprimés	14
Bulletin blanc	1
Majorité absolue	8

Candidats	Voix
VERSET Annie	13
ROZE Claude	1

Mme VERSET Annie est élue à la fonction de 3<sup>ème</sup> Adjoint

#### 4<sup>ème</sup> Adjoint

Suffrages exprimés	13
Bulletin blanc	2
Majorité absolue	8

Candidat	Voix
ROSIER Jacquy	13

Mr ROSIER Jacquy est élu à la fonction de 4<sup>ème</sup> Adjoint



JHM du  
31/03/2008

# Nouvelle équipe et nouveau maire

Vendredi 21 mars, la nouvelle équipe municipale s'est réunie en mairie pour procéder à l'élection du maire et de ses adjoints.  
**Election du maire :** Jean-Claude Lefèvre, seul candidat, a été élu à bulletin secret (quatorze voix et un blanc).

**Election des adjoints :** à l'unanimité, le nombre d'adjoints a été fixé à quatre. Premier adjoint : Bernard Hebert a été élu avec quatorze voix et un blanc.

Deuxième adjoint : Laurence Meunier a été élue avec treize voix et un bulletin blanc. Troisième adjoint : deux candidats se sont présentés, Annie Verset et Claude Roze. Annie Verset a été élue avec treize voix, Claude Roze avec une voix et un bulletin blanc. Quatrième adjoint, Jacky Rosier est élu avec treize voix et deux bulletins blancs.

Le maire et les nouveaux conseillers pour leur premier mandat sont Jean-Claude Lefèvre, Marc Corneux, Yann Girardot, Pierrette Huens, Yannick Lavey, Véronique Catherinet, Régine Robert, Karine Taret et Annie Mackowiak. Toutes les person-



Le conseil a élu son maire (en bas à gauche).

nes voulant faire partie d'une commission peuvent se faire inscrire en mairie jusqu'au samedi 12 avril à midi. Si le nombre de 20 est dépassé, un tirage au sort sera effectué.

## Soirée théâtrale

L'association Team sport de Villiers-le-Sec organise une soirée théâtrale, samedi 5 avril, à 20 h 30, à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec. Au programme : "La Bonne adresse", de Marc Camoletti, avec les Zeklek Tik. Possibilités de réservations au 06.81.89.97.87.



Bernard HEBERT	Marc CORNEUX	
	Yannick LAVEY	Christian VILLAUMIE
Claude ROZE		
Jacky ROSIER	Annie MACKOWIAK	Véronique CATHERINET
	Karine TARET	
Pierrette HUENS	Annie VERSET	Laurence MEUNIER
Jean-Paul LEFEVRE	Régine ROBERT	Yann GIRARDOT

1<sup>er</sup> Avril 2008









## CONSEIL MUNICIPAL

# Fixation des indemnités du maire et des adjoints

Le conseil municipal s'est réuni le 4 avril, sous la présidence du maire, Jean-Claude Lefevre.

Le maire a proposé que son indemnité soit fixée au maximum de la tranche, soit 1 159,79 €. Le conseil a accepté. Pour les adjoints, il a été proposé de la fixer à 8,25 % de l'indice brut mensuel de l'indice 1015, soit 308,65 €. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

**Syndicat des eaux de Brethenay** : titulaires, Jacques Corneux, Jacky Rosier. **Smictom Centre-Haute-Marne** : titulaires, Laurence Meunier, Jacques Corneux. **Syndicat d'électrification Haute-Marne** : titulaires, Jean-Claude Lefevre, Bernard Hebert. **Communauté de communes du Pays chaumontais** : titulaires, Jean-Claude Lefevre, Yannick Lavey et Bernard Hebert. **Commission d'appel d'offres** : titulaires, Jean-Claude Lefevre (maire), Jacky Rosier, Yann Girardot, Laurence Meunier. **Commission communale action sociale** : Bernard Hebert, Laurence Meunier, Annie Verset, Karine Taret, Véronique Catherinet, Emile Jeannelle, Annie Hebert. **Commission de révision des listes électorales** : Jean-Claude Lefevre, Bernard Hebert, Christian Villaumie. **Commission des fêtes, loisirs et culture** : Laurence Meunier, Bernard Hebert, Annie Verset, Marc Corneux, Pierrette Huens, Yannick Lavey, Véronique Catherinet, Régine Robert, Annie Mackowiak, Karine Taret. **Commission des bâtiments, de la voirie, du patrimoine, de l'urbanisme et de l'environnement** : Jacky Rosier, Bernard Hebert, Laurence Meunier, Marc Corneux, Yann Girardot, Vincent Meugniot, An-

dré Flamérion, Emile Jeannelle, David Picard. **Commission sécurité** : Bernard Hebert, Laurence Meunier, Marc Corneux, Yann Girardot. **Commission relations et informations** : Régine Robert, Bernard Hebert, Laurence Meunier. **Commission bois, chasse et pêche** : Christian Villaumie, Jacky Rosier, Didier Carlot, Jean-Marie Brock, David Picard. **Commission agricole** : Bernard Hebert, Didier Carlot, David Picard, Claude Roze. **Commission scolaire et périscolaire** : Laurence Meunier, Bernard Hebert, Annie Verset, Marc Corneux, Pierrette Huens, Vincent Meugniot, Isabelle Dufant, Nadia Ecoffet, Elisabeth Jordil.

### Les autres points

- Suite au courrier de la directrice des écoles maternelle et primaire, qui ne souhaite pas la pose d'une porte extérieure dans son bureau, le conseil, à l'unanimité, a décidé d'annuler une précédente délibération du 21 décembre 2007.
- Suite au courrier de la préfecture avertissant la commune qu'elle ne peut percevoir davantage de redevances d'ordures ménagères qu'elle n'en paie au Sictom, il y a lieu de réviser le montant (initialement voté de 84 €. A l'unanimité, le conseil a annulé la précédente prise le 21 décembre 2007 et a fixé le nouveau montant annuel de la redevance à 78 € par personne, soit 6,50 € par mois.
- Suite au non-paiement par un habitant de la commune de sommes dues au titre des ordures ménagères et de l'assainissement 2006, le conseil a émis à l'unanimité un avis favorable à l'admission en non-valeur au titre des budgets M14 et M49.



## Une soirée de théâtre sous le signe du rire



Les comédiens ont régalé...

Samedi 5 avril, la soirée théâtrale, présentée par la troupe Les Zeklek'tik et organisée par l'association Team sport, de Villiers-le-Sec, a connu un vif succès.

La salve d'applaudissements tout au long de la soirée témoigne de la qualité du spectacle et du talent des comédiens : humour, fous rires ont nourri ce spectacle. Quatre femmes passent une petite annonce dans le journal, chacune pour des cho-

ses bien différentes, mais hélas à la même adresse. Quatre messieurs se présentent donc à cette adresse, avec les informations que chaque dame leur donne, cela prête à confusion. Quelle est la "bonne adresse"? Cette troupe d'une douzaine de personnes a déjà douze années d'existence.

Le prochain et dernier spectacle aura lieu vendredi 11 avril, à la salle des fêtes de Nogent, à 20 h 30.



... le public.



ECONOMIE

# Départ du 61<sup>e</sup> RA : la peur des années noires

Le 61<sup>e</sup> régiment d'artillerie a un impact considérable sur l'économie locale. Représentant près de 5% de la population active, les Diables noirs et leurs familles injectent subsides et vitalité. Le départ de 2 000 personnes grèverait l'avenir d'un bassin en proie au déclin.

**P**ersonnels militaires et civils compris, le 61<sup>e</sup> RA emploie 985 fonctionnaires. Plus de 40 % des Diables noirs étant parents, mariés ou en situation de concubinage, le régiment génère la présence de 400 adultes supplémentaires. Viennent s'ajouter 608 enfants, 88 % d'entre-eux étant âgés de moins de 18 ans.

Au total, la masse salariale des personnels atteint la somme de 17 millions d'euros. Une somme en grande partie injectée dans l'économie locale. Représentant près de 5 % de la population active du bassin chaumontois, le 61<sup>e</sup> RA pèse sur l'économie locale. Selon des estimations fournies par les artilleurs, les retombées s'élevaient à près de 13 millions d'euros.

Comme le souligne Pierre Millet, président de l'Uvca, les militaires sont des clients privilégiés (lire l'encadré). Grandes sociétés, artisans, restaurants et commerces divers et variés profitent du pouvoir d'achat d'artilleurs allant jusqu'à l'économie locale. L'assurance d'un éventuel

départ du régiment inquiète au plus haut point de nombreux professionnels. Hier, le directeur d'une grande surface chaumontoise estimait à près de 5 % la baisse de son chiffre d'affaires dans le cas où le 61<sup>e</sup> RA vienne à disparaître.

Cette baisse d'activité aurait de fâcheuses conséquences. Aux éventuelles difficultés rencontrées par les commerçants et acteurs de la grande distribution déjà en place, viendrait s'ajouter la mise en demeure de nombreux plans de développement. Une baisse subite de la population aurait un impact direct sur la zone de chalandise. Les projets d'implantation de nouvelles entreprises pourraient ainsi être remis en question.

## Le spectre du déclin

Propriétaires et bailleurs perdent également à masquer leur inquiétude. Le départ des Diables noirs libérerait 465 maisons et appartements. Une véritable catastrophe, le marché de l'immobilier étant déjà plombé par un nombre important de logements inoccupés. De nom-

breux lotissements peuplés de militaires se videraient générant une véritable crise immobilière. De nombreuses communes se trouveraient ainsi dépourvues d'habitants. Les écoles seraient plus particulièrement menacées. De manière générale, les piliers des services publics souffriraient d'un exode sans précédent.

À titre d'exemple, le centre hospitalier tenterait à essayer le départ de 2 000 personnes soit près de 4 % de la population du Pays chaumontois.

Les différents interlocuteurs remontés depuis la publication par Libération des conclusions d'un mystérieux rapport remis à Hervé Morin sont catégoriques : en proie au déclin, le bassin chaumontois ne pourrait envisager une suite et importante perte de consommateurs.

De petit commerçant au grand distributeur, de l'artisan au marchand de biens, les acteurs de l'économie locale verraient inexorablement leurs activités péricliter. La perte de 2 000 habitants pourrait entraîner la dispa-



Généralisant la présence de 2 000 personnes au cœur du Pays chaumontois, le 61<sup>e</sup> RA participe à l'essor de l'économie locale.

rition de 280 emplois dans le secteur privé. Les services publics paieraient également au prix fort le départ du 61<sup>e</sup> RA. Happé par un déclin démographique, le Pays chaumontois verra son économie péricliter. Plongé en plein cauchemar, la

ville-préfecture est désormais pendue aux coactions du ministère de la Défense. De choix d'Hervé Morin et de ses collaborateurs dépendra la survie d'un bassin économique.

L. Ba.

## Trois questions à...

### Pierre Millet : «Les militaires sont des clients privilégiés»

Le Journal de la Haute-Marne : Quelles incidences pourrait avoir le départ du 61<sup>e</sup> RA sur l'économie locale ?

Pierre Millet : Nous ne pouvons pas nous passer du 61<sup>e</sup> RA ! Il est difficile de quantifier l'impact que pourrait avoir un départ de régiment.

Mais il est évident que les militaires représentent une masse financière très importante. Au quotidien, 2 000 personnes consomment.

Les militaires étant régulièrement mutés, ils effectuent notamment de nombreux achats lorsqu'ils arrivent dans leur nouvelle ville de garnison.

Le 61<sup>e</sup> RA est également un client institutionnel non négligeable et fait travailler de nombreuses entreprises du secteur.

JHM : Commerces et grands magasins pourraient-ils essayer une chute subite et massive de la population ?

P. M. : Le départ du 61<sup>e</sup> RA aurait un impact considérable sur l'économie locale. Dans mon secteur (Ndlr : l'équipement de la maison), de nombreux contacts ont, par exemple, été établis avec le régiment. Les militaires sont des clients privilégiés et nous leur réservons des offres. Ils représentent une grosse partie de notre chiffre d'affaires. Le départ du 61<sup>e</sup> RA aurait un impact local, c'est une évidence (...) Un transfert entraînerait également une diminution de la main d'œuvre, puisque les conjoints et conjoints des militaires sont souvent salariés dans des entreprises du secteur. Au-delà du départ des

militaires, des écoles et de nombreux emplois disparaîtraient.

JHM : Quels moyens d'action pourriez-vous mettre en place afin de vous faire entendre ?

P. M. : Hervé Morin a beau dire que l'armée ne peut pas soutenir l'économie locale, il a respecté ses les militaires consomment. Ces consommateurs, nous encourageons les conserver. Nous allons nous défendre bec et ongles afin de sauvegarder le 61<sup>e</sup> RA. Luc Chatelet a accepté de me recevoir la semaine prochaine. Je ne tiens pas à polémiquer dans le sens où aucune décision officielle n'a été rendue. Je n'ai suis pas moins inquiet. Les projets commerciaux à venir seraient compromis dans le cas où le 61<sup>e</sup> RA disparaîtrait.

www.jdm.fr



Lundi 28 avril 2008

## CONSEIL MUNICIPAL

## Les budgets à la loupe

Le conseil municipal s'est réuni le 11 avril sous la présidence du maire Jean-Claude Lefèvre.

**Budget primitif du lotissement** : en préambule, il a été rappelé aux membres du conseil que les travaux du lotissement de la Ferme-Château doivent se terminer cette année et que les opérations financières y afférant devront être soldées, si besoin par une subvention communale. Le budget primitif lotissement 2008 adopté à l'unanimité s'équilibre à 6 015 € en investissement et à 63 845 € en fonctionnement. Ce budget tient compte des excédents d'investissement de 3 170 € et de fonctionnement de 31 581 € dégagés à fin 2007.

**Redevance d'assainissement** : il sera bientôt nécessaire de procéder au curage du lagunage. La section de fonctionnement de l'assainissement présente encore un déficit à fin 2007 de 1 905,92 €. Pour ces raisons, le conseil municipal vote la hausse de la redevance d'assainissement 2008 de 2 % portant ainsi le forfait annuel de branchement de 21,85 € et le prix du m<sup>3</sup> à 0,72€.

**Budget primitif de l'assainissement** : il est voté à l'unanimité et s'équilibre en investissement à 51 595€ et en fonctionnement à 51 176€. Il reprend l'excédent d'investissement de 23 132€ et le déficit de fonctionnement de 1 906 € fin 2007.

**Affectation des résultats** : dans le budget principal 2007, le compte administratif 2007 présente un déficit d'investissement de 17 127,44 € et la section de fonctionnement s'est soldée par un excédent de 145 268,42€. Il s'avère nécessaire de capitaliser au minimum l'excédent de fonctionnement à hauteur du déficit d'investissement. A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de capitaliser la somme de 17 128€ par affectation à l'article 1068.

**Vote des quatre taxes** : le conseil, pour parvenir à un produit fiscal attendu d'environ 168 500€, vote à l'unanimité une hausse d'environ 2 % sur l'ensemble des quatre taxes, les portant ainsi à : taxe d'habitation 8,07 %, taxe foncière bâti 15,85 %, taxe foncière non bâti

18,42 %, taxe professionnelle 6,45 %.

**Budget primitif principal** : adopté à l'unanimité, il s'équilibre en investissement à 254 544 € et en fonctionnement à 503 948 €. Ce budget tient compte du déficit d'investissement 2007 reporté de 17 128 €, comblé par la capitalisation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2007, qui est repris pour 128 241€ et d'un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour 120 914€.

**Subventions** : les subventions accordées incluses dans le budget s'élèvent à : sapeurs pompiers : 350€, Interfac : 450€, familles rurales : 395 €, traits & traditions : 395 €, team PSGA sport : 160 €, coopératives scolaires : 500 €, divers par délibérations : 205 €.

**Ball de chasse des Grands-Bois** : par courrier, l'adjudicataire titulaire de la chasse des Grands-Bois de 138ha 80ca, interrompt au bout d'une période triennale le bail qui avait été conclu pour une durée de neuf ans. Une nouvelle personne se propose de reprendre le bail en cours à l'amiable. Dans un premier temps, le conseil municipal a accepté la résiliation du bail et adopte sa poursuite à l'amiable par un autre adjudicataire. Le conseil a décidé à l'unanimité de renoncer à l'indemnité de résiliation sous la condition que le prix de la location à l'hectare soit majoré par rapport à la proposition initiale du nouvel adjudicataire.

**Commission Scolarité** : un état des lieux de la cantine-garderie a été fait et il s'avère nécessaire de réaménager l'espace afin de bien séparer la cantine-garderie de l'espace dortoir.

**Social** : Karine Taret, responsable, est chargée par le conseil municipal, à l'occasion de chaque naissance dans la commune d'offrir un cadeau à chaque nouveau-né.



## Bienvenue à Tea et Ann-Lee



Loris et Aurélie Sabatier demeurant au 3, clos de la Riochey, à Villiers-le-Sec, viennent d'avoir un heureux évènement, avec la naissance de petites jumelles. Tea et Ann-Lee ont le jour le 17 avril à la maternité de Chaumont.

Tea pesait à la naissance 1,740 kg pour 42 cm et Ann-Lee 1,795 kg et 42 cm également. Le papa qui est militaire au 61<sup>e</sup> RA

aura de quoi occuper ses permissions.

Quant à la maman, Aurélie, c'est avec joie et bonheur qu'elle va élever ses deux petites chéries.

La maman et les petites jumelles se portent bien, mais devront rester un certain temps en milieu médical. Félicitations aux parents et tous nos vœux aux bébés et à la maman.



# Concours de pêche : Alan Scholler vainqueur



Le concours de pêche destiné aux enfants, organisé par l'association Détente et loisirs, a eu lieu samedi 12 avril, à l'étang. C'est par un temps assez agréable que les enfants se sont disputés les prises de poissons. Alan Scholler, de Neuilly-sur-Suize, est sorti vainqueur pour la deuxième année consécutive, devant Valentin Tatol, de Chaumont et Cloé Roux, de Villiers-le-Sec. De nombreux lots ont récompensé les participants.

Un concours  
sous un temps agréable.

INTERCOMMUNALITE

# Le Pays chaumontais se met en place ce soir

La communauté de communes change de mains mais aussi de statuts. Des réunions préparatoires ont permis d'évoquer, avec les anciens et nouveaux maires, la réduction du nombre de vice-présidents, qui devrait passer de 18 à neuf pour alléger son fonctionnement.

Ce soir, les délégués des 19 communes de l'intercommunalité se réunissent dans la cité-préfecture pour procéder à la mise en place du nouveau conseil. Le maire de Chaumont, Luc Chatel, qui brigue la présidence de la communauté de communes, devrait être élu sans surprise. Ce dernier a tenu à organiser deux réunions de préparation en invitant les différents maires. «Les réunions étaient très ouvertes, très conviviales et chacun a eu la possibilité de s'exprimer très librement», témoigne Louis-Henry Cunier, le nouveau maire de Chamarandes-Choignes (qui souhaite présenter un de ses adjoints pour la commission "loisirs").

Evoqué lors des rencontres préparatoires, un important changement dans les statuts du Pays chaumontais sera soumis au vote lors de la réunion de ce soir. Le nombre de vice-présidents - actuellement égal au nombre de communes, soit 18 - devrait être réduit à neuf (un par compétence) pour un fonctionnement plus efficace. Luc Chatel donne ainsi le tempo, avant même sa prise de fonction. C'est en tout cas conforme aux attentes de nombre de maires - anciens et nouveaux - de l'intercommunalité chaumontaise, qui accueillent avec bienveillance la présidence du secrétaire d'Etat.

## «Déléguer au maximum»

«Je me réjouis que Luc Chatel brigue la présidence», confie Pascal Babouot, maire de Colombey-les-Deux-Eglises, par ailleurs très intéressé pour travailler sur



Ce soir, Luc Chatel devrait être élu sans surprise à la présidence de la communauté de communes.

le développement économique. «Il ne faut, certes, pas s'attendre à un coup de baguette magique», ajoute-t-il, mais cela ne peut être qu'un atout. «Atout», le mot est également employé par Jean-Marie Watremetz, actuel premier vice-président de la communauté de communes : «Je place beaucoup d'espoirs dans la présidence de Luc Chatel, notamment dans le fait qu'il puisse maintenir l'existant. J'attends aussi qu'il donne une impulsion forte en matière de développement économique et qu'il dirige de son énergie cette région de Chaumont. Sa notoriété constitue aussi un plus.» Le constat est le

même pour Jean-Claude Lefèvre. Le nouveau maire de Villiers-le-Sec - intéressé par la compétence des services de proximité - estime que «c'est une chance pour le département et donc la communauté de communes, d'avoir un membre du gouvernement».

Les maires interrogés n'émettent pas de réserve sur le fait que Luc Chatel occupe déjà de nombreuses fonctions. Ce dernier a apparemment su se montrer rassurant en affirmant que son idée était de «déléguer au maximum avec une équipe qui fonctionnerait comme une municipalité».

## «L'engagement du maire de Chaumont est très important»

**Le Journal de la Haute-Marne :** Pourquoi présider vous-même l'intercommunalité et ne pas présenter un de vos adjoints ?

**Luc Chatel :** Lors des réunions de préparation avec les différents maires, il y a eu des échanges sur ce sujet et c'est en concertation avec eux que s'est décidée ma candidature. Je pense que l'objectif des six prochaines années est de développer le bassin de vie de Chaumont, de le rendre plus attractif et de nouer des complémentarités avec les communes rurales. Compte tenu du poids de la ville et des gros dossiers à venir - notamment en matière de développement économique et de transports - l'engagement du maire de Chaumont est très important.

**JHM :** Quelles orientations souhaitez-vous donner au Pays chaumontais ?

**L. C. :** Sur la base de nos engagements municipaux, nous avons partagé la réflexion sur un développement commun avec les autres communes et il y a des sujets à investir comme le développement économique, les services à la personne et les questions sportives, en termes d'équipement et d'organisation des activités. Nous devons aussi réfléchir à terme sur l'élargissement de la communauté de communes sur ce même bassin de vie.

**JHM :** Vous parlez d'élargissement, qu'en est-il de la communauté d'agglomérations ?

**L. C. :** Une étude, commandée par l'ancien bureau (de l'intercommunalité. Ndlr), est lancée pour déterminer la pertinence de la mise en place d'une communauté d'agglomérations qui - à terme - pourrait représenter un certain nombre d'avantages. Mais, il ne faut pas que ce soit uniquement une chasse aux subventions : il faut y aller sur la base d'un projet.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

# Une mise en place sans surprise

Hier soir, les représentants des 19 communes du Pays chaumontais se sont réunis dans la cité-préfecture pour procéder à l'installation du nouveau conseil, qui sera désormais présidé par Luc Chatel. Une séance qui s'est déroulée en suivant à la lettre ce qui avait été prévu dans les réunions de préparation.

La nouvelle communauté de communes du Pays chaumontais (CCPC) a démarré dans un esprit de parfait consensus. La meilleure preuve (et le seul "scoop" de la soirée) : Philippe Debref, conseiller municipal de l'opposition chaumontaise, avait donné le pouvoir pour le vote des différentes délibérations... au maire de Chaumont, Luc Chatel. Hier soir, dans la cité-préfecture, la salle Niederberger du Conseil général accueillait les représentants des 19 communes de l'intercommunalité pour la réunion d'installation du conseil. Le désormais ancien président Jean-Claude Daniel a ouvert la séance en souhaitant plein de succès aux futurs élus avant de passer la main à Luc Chatel. Seul candidat, ce dernier a été élu sans coup férir avec 53 voix sur 58 votants (cinq votes blancs). Après avoir remercié le président sortant «pour la façon dont les choses se sont passées pour préparer la transmission», le maire de Chaumont a brièvement énoncé les principaux dossiers du Pays. Le développement économique, le tourisme, les services de proximité et les transports en constituent ainsi les points cardinaux.

**«Se mettre au travail très rapidement»**

Le nouveau président souhaite également envisager «l'extension de certaines compétences» ainsi que la «coopération» avec les

communautés de communes voisines. Le rythme est donné : «Une réunion sera organisée dans les prochains jours pour voter le budget de façon à se mettre au travail très rapidement», a annoncé le secrétaire d'Etat.

Comme prévu durant les réunions préparatoires, la réduction du nombre de vice-présidents, passant de 18 à neuf, a été adoptée à l'unanimité, modifiant ainsi les statuts de la CCPC. Il a également été décidé que les neuf commissions (correspondant aux huit compétences et aux finances) seront co-présidées par un responsable d'une commune rurale qui n'a pas eu de vice-présidence et un représentant de la Ville de Chaumont. Avec une seule candidature par compétence, les vice-présidents ont ensuite été élus, également sans surprise (lire ci-contre). Seule Christine Henry, pour la compétence voirie, a obtenu l'unanimité du conseil. Elle a d'ailleurs été remerciée par Luc Chatel pour sa «souplesse» lors de la désignation des candidats, donnant à penser que d'après négociations ont eu lieu en coulisses. Rapidité et efficacité semblent décidément être les maîtres mots de la CCPC, dont la réunion d'installation n'a pas trop traîné en longueur. Peut-être faut-il y voir la "patte" du nouveau président.

B. T.



Un résultat sans surprise. (Photo Céline Clément).

## Les vice-présidents

**Premier vice-président chargé des finances** : Jean-Marie Watremetz (Juzennecourt), élu avec 55 voix.  
**Deuxième vice-président chargé du développement économique** : Pascal Babouot (Colombey-les-Deux-Eglises), élu avec 55 voix.  
**Troisième vice-président chargé de l'aménagement du territoire** : Stéphane Martinelli (Rennepont), élu avec 56 voix.  
**Quatrième vice-président chargé du logement et du cadre de vie** : Joël Goujet (Condes), élu avec 56 voix.  
**Cinquième vice-président chargé des services de proximité** : Jean-Claude Lefèvre (Villiers-le-Sec), élu avec 54 voix.  
**Sixième vice-présidente chargée de la voirie** : Christine Henry (Rizaucourt-Buchey), élue à l'unanimité avec 58 voix.  
**Septième vice-président chargé des transports** : Jean-Luc Rallard (Semoutiers-Montsaon), élu avec 41 voix.  
**Huitième vice-président chargé de la communication** : Fabrice Mereaux (Jonchery), élu avec 56 voix.  
**Neuvième vice-président chargé du tourisme et des loisirs** : Joseph Wagner (Chamarandes-Choignes), élu avec 51 voix.

## La Ligue contre le cancer poursuit ses projets

L'assemblée générale de la Ligue contre le cancer s'est déroulée vendredi dernier au centre hospitalier, dans l'amphithéâtre de l'école d'infirmière.



Une trentaine de personnes a écouté le bilan dressé par le président, Gérard Guillaumot, et ses collaborateurs.

Gérard Guillaumot, le président, était assisté de ses deux vice-présidents, Jean-Claude Lefèvre et Jean-Marie Meunier, ainsi que du secrétaire général, Marcel Marchand, de la trésorière, Evelyne Mignot, devant une trentaine de représentants des différentes communes du département. Cette réunion a donné l'occasion aux participants de revenir sur les nombreuses actions qui se sont déroulées l'année dernière. Des missions ont été organisées dans les différents lycées chaumontais où les jeunes ont reçu des informations sur les risques liés au cancer (alcool, tabac, alimentation, soleil...).

Concernant les relations du comité avec les partenaires institutionnels, une convention a été signée avec la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de la Haute-Marne. Côté finances, Paul Flamérian, actuel président du syndicat départemental pour l'élimination des

déchets ménagers, a remis au comité un chèque de 13 128,99 € au titre de la récupération de verre pour l'année 2007.

### Des mesures attendues

Le président a rendu un hommage chaleureux à l'importante charge de travail réalisée par les bénévoles et les délégués sans qui le comité de la Haute-Marne de la Ligue contre le cancer n'aurait pas le renom et la réputation qu'on lui connaît. Au titre de l'année 2006, le comité départemental est classé quatrième des départements français en matière de don moyen par habitant (2,20 €), le comité était troisième en 2005, 2004 et 2003.

Des mesures sont attendues. Elles concernent principalement le dépistage du cancer du sein - afin de poursuivre cette action - et le cancer colorectal, dont la mise en place du dépistage est prévue vers la fin de l'année.



# La cantine-garderie fait peau neuve

Dimanche 20 avril 2008



Le maire et un adjoint se rendent compte des travaux de nettoyage réalisés par le personnel communal.

Depuis un certain temps, un dysfonctionnement avec le personnel communal au sein de la commune retardait le départ ou l'avancée de travaux.

Comme l'a annoncé le maire lors de la dernière séance du conseil municipal, une de ses principales priorités sera l'accueil et le bien-être des enfants. Les vacances de printemps ont ainsi été l'occasion de mettre en place des travaux d'aménage-

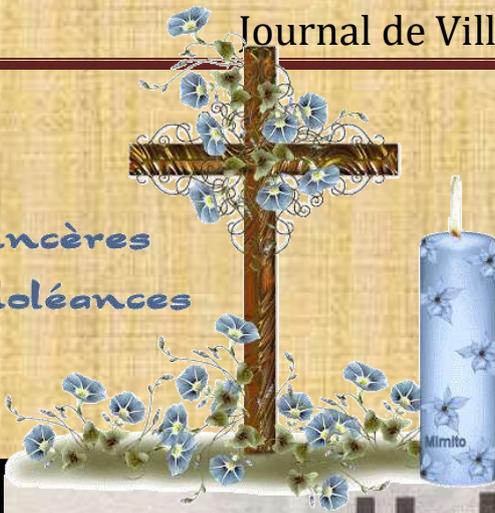
ment et d'embellissement de la cantine-garderie et du bureau de la directrice du groupe scolaire.

En quelques jours, avec grande efficacité, les employés communaux ont repeint, «rajeuni» et égayé ces lieux de vie. Les écoliers pourront bénéficier, dès la rentrée, d'un espace de vie nouvellement aménagé et auront le joie de découvrir de nouveaux jeux éducatifs.





Sincères  
condoléances



## Hubert Renault

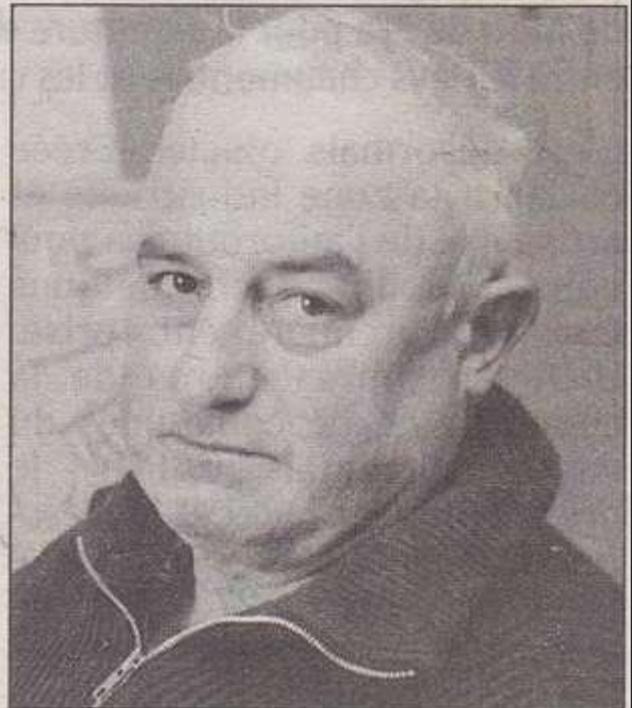
Samedi 3 mai, Hubert Renault, est décédé subitement à son domicile, victime d'une crise cardiaque.

Fils d'agriculteurs, Hubert Renault, est né le 21 avril 1931, à Villiers-le-Sec. Il avait deux frères, Georges et Bernard.

Maçon, tailleur de pierre, Hubert était travailleur. Il a beaucoup voyagé, en Afrique, plusieurs années, et a participé à de grands chantiers. Ensuite, il a travaillé à la centrale nucléaire de Pierrelatte, en région parisienne, pour finir aux établissements Burri, à Condes, entre autres jusqu'à l'heure de la retraite en 1991.

Passionné d'arbres fruitiers, il possédait les plus beaux vergers de Villiers-le-Sec et peut-être du département. Il consacrait beaucoup de temps aux arbres, aux tailles, et greffait des nouvelles variétés de pommes qu'il produisait.

Membre des Croqueurs de pommes, il avait organisé une journée portes ouvertes dans ses



vergers il y a quelques années. Hubert avait trois filles, Jocelyne, Véronique et Angélique, qui demeure à Chaumont et deux petits-enfants, Corentin et Rémi. Hubert, laissera à son entourage, le souvenir d'un homme calme, sans histoire. Il aimait donner des conseils à ceux qui en demandaient et aimait raconter sa vie professionnelle et montrer ses ouvrages en pierre qu'il avait taillés de ses mains. A sa famille, nous présentons nos condoléances.



# Beau temps et beau jeu



## Une belle rencontre sous le soleil.

Le club local d'Interfac a organisé son deuxième plateau. Débutant samedi au stade des Fouchères, huit équipes représentant les clubs de Bologne, Chaumont FC, Val-Moiron et Interfac se sont rencontrées tout au long de l'après-midi sous un

soleil printanier. Les premiers matches se sont déroulés tambour battant, pour le plus grand plaisir des parents et dirigeants présents.

Toutefois la chaleur a eu raison des jeunes organismes qui se sont montrés moins entreprenants sur

la fin. Le goûter et les boissons rafraîchissantes ont été les bienvenus pour tous ! Les deux équipes de club encadrées par Marc Corneux et Aurélien Foissey ont connu des fortunes diverses, mais les progrès sont visibles de plateau en plateau.



## Un 8 mai gastronomique



**Une exposition et un concours de tartes agrémentait ce 8 mai.**

La cérémonie du 63<sup>e</sup> anniversaire du 8 mai 1945 a été l'occasion de réunir la population, venue nombreuse à cette commémoration.

La population s'est retrouvée comme à l'accoutumée à la salle des fêtes pour le vin d'honneur et la distribution de viennoiseries, mais cette année, fait particulier, une exposition sur le thème de la cuisine de France agrémentait cette journée.

A cette occasion, un concours de tartes sucrées ou salées avait été organisé par la commune.

Cette belle journée s'est terminée par une remise de prix pour enfants et adultes, après dégustation des 27 tartes confectionnée dans une bonne ambiance chaleureuse et conviviale.

Félicitations aux deux gagnants : Elizabeth Jordil et la jeune Manon Dufant.

## Sortie vélo

L'association Familles rurales de Villiers-le-Sec propose une sortie vélo-promenade, dimanche 18 mai, pour un parcours de 35 à 40 km en direction de Semoutiers, Blessonville... Départ devant la mairie de Villiers-le-Sec, à 10 h, et retour aux environs de 12 h.

Les enfants accompagnés des parents pourront y participer. Renseignements chez Jacques Ecosse, au 03.25.32.06.57.



# Une batterie du 61<sup>e</sup> RA au Kosovo avec un nouveau capitaine

A l'occasion de la passation de commandement de la 4<sup>e</sup> batterie jumelée avec la commune de Villiers-le-Sec, une prise d'armes du 61<sup>e</sup> RA a eu lieu lundi. Les artilleurs sont partis hier pour le Kosovo. Ils vont y relever un détachement.



Le capitaine Moulier est à la tête de la 4<sup>e</sup> batterie, qui a pris le chemin du Kosovo.

Le colonel Morelli, chef de corps du 61<sup>e</sup> RA de Chaumont-Semoutiers a présidé la prise d'armes lundi, à laquelle assistaient le maire de Villiers-le-Sec Jean-Claude Lefevre, ainsi que Paul Flamerion, conseiller général de Chaumont-Sud, les officiers et sous-officiers et quelques habitants.

Après la revue des troupes, le colonel Morelli a retracé le parcours du capitaine Pilot à la tête de la 4<sup>e</sup> batterie pendant 22 mois avec un temps de com-

mandement des plus réussis et particulièrement dense.

Officier au comportement exemplaire, le capitaine Pilot va entamer une deuxième partie de carrière et une nouvelle vie professionnelle en rejoignant cet été le 44<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Au cours de la passation de commandement, le colonel Morelli a remis le fanion de la 4<sup>e</sup> batterie à son nouveau chef, le capitaine Moulier. Cette prise d'armes a été quelque peu avancée avec le départ anticipé de

cette batterie dont les 36 personnels ont pris la route pour le Kosovo. Ils assureront pendant quatre mois la relève du détachement en place depuis décembre 2007 avec les drones de type SDTL.

Après un défilé des troupes avec à sa tête le capitaine Moulier, les invités se sont rendus à la salle des fêtes.



Les capitaines Moulier (à gauche) et Pilot (à droite).

De notre correspondant  
André Flamerion



# Une journée pêche réussie



## Une animation pour petits et grands.

La journée de pêche à la truite organisée par l'association Détente et loisirs a fait le plein, dimanche 18 mai.

Ce sont 78 pêcheurs qui ont tenté leur chance pour prendre les nombreuses truites lâchés 48 heures avant. Si les prises n'ont pas été bonnes pour tout

le monde, il n'en reste pas moins vrai que la journée a été agréable, malgré quelques petites averses, autour du barbecue et de la buvette.

La pêche est une chose, mais la convivialité autour d'une table, c'est très bien aussi.

## TERRITOIRE

## Le Pays de Chaumont renouvelle ses instances

Vendredi soir, près de 80 participants se sont retrouvés à la salle du Patronage-Laïque pour le renouvellement des instances de l'association du Pays de Chaumont.



Près de 80 personnes étaient présentes lors de cette réunion.

La structure, porteuse de projets pour les communes et intercommunalités de l'arrondissement de la cité-préfecture, a procédé aux désignations des cinq membres du collège des communes isolées et des huit représentants au conseil d'administration du Conseil de développement local (lire ci-dessous). Présidé par Jean-Claude Daniel - qui passera le relais dans quelques semaines - le Pays de Chaumont accompagne des projets dans de nombreux domaines (services, santé, habitat, environnement, tourisme,

culture, sport, loisirs, économie...). A ne pas confondre avec le Pays chaumontais - qui fait partie des intercommunalités adhérentes -, l'association (créée en 2002) tient le rôle d'intermédiaire entre les communes et les financeurs (Région et Etat), dans le cadre de projets destinés à toucher un large public sur tout ou partie de son territoire.

Début juin, une nouvelle réunion est prévue pour les membres du Pays de Chaumont qui devront alors élire leur nouveau président.

### Les désignations

Membres du collège des communes isolées : Didier Bouchot (Verbiesles), Daniel Bourcelot (Longchamp), Guy Bernard (Esnouveaux), Daniel Marquet (Liffol-le-Petit) et Nicole Porcherot (Vesaignes).

Représentants au conseil d'administration du Conseil de développement local : Bernard Guy, Pascal Soirfeck, Christine Guillemy, Jean-Eric Lahoreau, Nicolas Lacroix, Jean-Claude Lefèvre, Daniel Marquet et Guy Bernard.



# Concert : un public ravi



Un concert des classes d'ensemble a eu lieu mercredi 21 mai, à l'église de Villiers-le-Sec.

Un groupe important de jeunes musiciens, accompagnés de leurs professeurs du conservatoire de musique de Chaumont, a offert une prestation variée et de très grande qualité devant un public important qui n'a jamais été atteint pour pareille manifestation.

On notait la présence de Paul Flamérian, conseiller général, Jean-Claude Lefevre, maire de Villiers-le-Sec, ainsi qu'un bon nombre de conseillers municipaux

et le père Guy Voluchennèdre, curé de Chaumont.

La variété des morceaux joués a permis de découvrir et d'apprécier différents genres : musique de film, blues, classique, contemporaine et danse de salon.

Un merveilleux moment musical, à la fois pédagogique et culturel, orchestré par Thérèse Gérard et ses professeurs, qui s'est terminé par des échanges très amicaux autour d'une collation offerte par la municipalité. Une expérience riche qui demande à être renouvelée.

**Le public a pu profiter de l'excellente prestation des musiciens.**



# Dégustation pour la Fête des mères



Dimanche 25 mai, à l'occasion de la Fête des mères, les responsables de la jardinerie ont voulu apporter un petit plus en proposant des dégustations de divers pains, brioches, gaufres, etc.

Philippe Balland s'est déplacé de Belgique afin de faire connaître 76 sortes de farine à base de produits naturels bien spécifiques pour chaque réalisation. Enfants et grandes personnes se sont régalés tout au long de la journée.

**Les dégustations  
n'ont pas manqué  
tout au long de la journée.**



## Tri : après le concours les récompenses



Les enfants des écoles primaires et élémentaires d'Euffigneix et de Buxières ont été récompensés par le Smictom, mardi 3 juin, à Euffigneix. Chaque enfant a reçu des mains de Julie, ambassadrice de tri, un porte-clés et un frisbee issus du recyclage. Pas moins de 58 classes participaient à ce concours qui a permis de collecter deux tonnes de bouteilles opaques qui seront recyclées et serviront pour des vêtements polaires, etc.

## Hommage aux morts en Indochine

La Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine aura lieu demain. La cérémonie se déroulera comme suit : à 11 h 30, rassemblement au monument aux morts, dépôt de gerbe, lecture du message de Jean-Marie Bockel, minute de silence.

## Office religieux

La messe de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption aura lieu demain, à 10 h 30, à l'église de Sarcicourt (messe des malades).

## Nouveaux habitants



Tous deux Chaumontais de naissance et venant de cette ville où ils demeuraient, Raphaël Godard, Alexandra Chevallier et leurs deux enfants, se sont installés au 39, lotissement du Riochey. Raphaël est mécanicien dans les autobus à Chaumont et Alexandra, en congé parental, est hôtesse de caisse dans une grande surface. Michaël, 4 ans, est à l'école à Chaumont, et son petit frère Lohan, 1 an, reste avec sa maman. Bienvenue au village et bonne adaptation dans ce nouveau logement.

## La cérémonie du 8 juin n'a pas déplacé les foules



La population n'a pas assisté en nombre à la cérémonie du 8 juin, au monument aux morts, en hommage aux soldats morts pour la France en Indochine. Le message de Jean-Marie Bockel a été lu par le maire.



# Les anciens de la gendarmerie se retrouvent



Des gigots cuits à point.

Depuis une vingtaine d'années, les anciens de la gendarmerie se retrouvent le deuxième jeudi du mois de juin, à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec pour leur méchoui.

A midi, le président Edouard Bertocchi a accueilli 200 convives, nombre en augmentation par rapport aux années précédentes. Après l'apéritif offert par le cercle, les invités ont pris place autour de la table pour déguster des gigots cuits à point, préparés par le maître "Guitou". En préambule à cette journée pla-

cée sous le signe de la convivialité et de la camaraderie, les membres du bureau et leurs épouses se sont répartis les tâches indispensables au bon déroulement de cette manifestation.

L'après-midi s'est poursuivi pour les uns par une partie de pétanque, pour les autres autour d'un jeu de cartes, la météo s'y prêtant. La bonne ambiance régnant, il n'était pas question de partir sans partager grillades et saucisses pour terminer ce bel après-midi prolongé.



L'après-midi s'est prolongé.



## **Chorale à l'église**

A l'initiative de la paroisse de l'Assomption et dans le cadre de la Fête de la musique, un concert de chants interprétés par la chorale Fraternité, avec la participation de la chorale paroissiale, aura lieu samedi 21 juin, à 21 h, en l'église de Villiers-le-Sec.  
Entrée libre.

## **Réunion du conseil municipal**

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu demain, à 20 h 30. A l'ordre du jour : la mise en œuvre du service minimum aux écoles ; le classement du chemin rural qui mène au dépôt d'ordures ; le programme des travaux forestiers année 2008-2009 ; la convention avec l'école de gendarmerie (utilisation des chemins) ; la convention centre aéré avec l'AFR Jonchery ; la dénomination de la rue du Comptoir du jardinier ; la location de la salle aux Associations caritatives et les questions diverses.



## Nouveaux habitants



Après un an de travaux effectués par eux-même, M. et Mme Valentin Houillons et leurs enfants ont pris possession de leur nouvelle demeure, samedi 21 juin, au 2, rue des Etangs. Valentin et son épouse Marlène sont tous deux Haut-Marnais et demeuraient à Chaumont auparavant. M. Houillons est électricien en bâtiment à Chaumont et son épouse secrétaire de direction à Chaumont. Le couple a deux enfants, Constant âgé de 3 ans, ira à l'école communale à la rentrée scolaire et un petit

Emilien de 3 mois. Tous nos vœux au bébé et bonne adaptation au village.

## La chorale Fraternité donne l'aubade



Grâce à la paroisse de l'Assomption, samedi 21 juin, jour de la Fête de la musique, en l'église, la chorale Fraternité a donné un récital de chants devant un public parsemé.

La trentaine de choristes, dirigés par Noëlle Mauffré, ont

interprété de nombreux chants populaires qui ont été copieusement applaudis. En deuxième partie de programme, la chorale de la paroisse a renforcé la chorale Fraternité et a terminé ce concert en apothéose sous les applaudissements.



## **Grande foire de la Saint-Jean à Villiers-le-Sec**

Organisée par l'association Traits et traditions, la troisième Fête de la Saint-Jean aura lieu, dimanche 29 juin, à partir de 10 h. Il sera possible de découvrir un grand rassemblement de diverses races de chevaux de trait, des ânes et des bœufs.

Dès 10 h 30, chevaux et bœufs seront à l'ouvrage. Fauchage à l'ancienne et présentation des races sont au programme.

A partir de 14 h, fourrage et andainage, labour et travail de la terre, débardage, présentation des races, grand défilé final. Animation permanente, ferrage, fabrication de cordes, promenades en calèche, baptêmes de buggy et trike, animation avec les bœufs, nombreux exposants, produits du terroir.

Restauration sur place, entrée gratuite, ouverture à 10 h.

## **Grande foire de la Saint-Jean à Villiers-le-Sec**

Organisée par l'association Traits et traditions, la 3<sup>e</sup> fête de la Saint-Jean aura lieu, dimanche 29 juin à Villiers-le-Sec, à partir de 10 h. Il sera possible de découvrir un grand rassemblement de diverses races de chevaux de trait, mais aussi des ânes et des bœufs.

Dès 10 h 30, chevaux et bœufs seront à l'ouvrage. Fauchage à l'ancienne et présentation des

racres sont au programme. A partir de 14 h : fourrage, labour et travail de la terre, débardage, présentation des races, grand défilé final.

Animation permanente, ferrage, fabrication de cordes, promenade en calèche, baptême de buggy et trike, animation avec les bœufs. Nombreux exposants, produits du terroir.



# Tournoi de jeunes réussi

Dimanche, le club Interfac a organisé son 22<sup>e</sup> tournoi réservé aux joueurs de la catégorie benjamins. Le temps s'est montré clément avec les organisateurs et les joueurs ont pu disputer des matches de qualité appréciés par les nombreux spectateurs présent.

Les arbitres, pour la plupart issus des joueurs seniors du club, n'ont pas eu à sévir, les acteurs sur le terrain comme leurs dirigeants ont fait preuve d'un fair-play tout à leur honneur. Pendant que ces joueurs se démenaient sur la pelouse,

les bénévoles du club s'activaient aux stands pour satisfaire un petit creux par-ci, une petite soif par là. La victoire finale est revenue à l'équipe du Chaumont FC composée de benjamins deuxième année aux dépens de leurs copains du club benjamins première année. Les vainqueurs se sont vu remettre le challenge Christian-Corneux, ainsi qu'une magnifique coupe et une réplique miniature pour chacun des acteurs.

Les différentes récompenses ont été remises par les personnalités présentes à ce tournoi, Paul Flamérion, conseiller général et MM. Lefèvre, Raillard et Viard, maires des communes dont dépend le club d'Interfac. Encore une fois la pleine réussite de cette manifestation est à mettre à l'actif du responsable principal, Marc Corneux, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles du club qui grâce à leur dévouement assure la pérennité de ce tournoi.



Les gagnants.

Résultats : 1<sup>er</sup> Chaumont FC2, 2<sup>e</sup> Chaumont FC1, 3<sup>e</sup> Chalindrey, 4<sup>e</sup> Interfac-ASPTT, 5<sup>e</sup> Sud 52, 6<sup>e</sup> ASPTT 1, 7<sup>e</sup> Jonchery et 8<sup>e</sup> Vaux-sur-Blaise.

**VILLIERS-LE-SEC**

**Dimanche 29 juin**

Salle des fêtes (15h)

**THE DANSANT**

animé par Christian Dufant

Réservation : 03.25.01.72.41 ou 06.19.85.10.48



## CONSEIL MUNICIPAL

# Service minimum : mise en place dans les écoles

Le conseil municipal s'est réuni le 27 juin sous la présidence du maire, Jean-Claude Lefevre.

**Mise en œuvre du service minimum aux écoles :** le maire a donné connaissance de plusieurs courriers du ministère de l'Education nationale et de l'Inspection académique de Haute-Marne proposant aux communes qui le souhaitent la mise en place d'un service minimum d'accueil dans les écoles maternelles et élémentaires en cas de grève du personnel enseignant. Il a donné également lecture du projet de convention et d'une lettre d'intention. Le conseil municipal a accepté la mise en place de ce service et autorisé le maire à signer la lettre d'intention ainsi que la convention y afférente.

**Déclassement de voirie dans la forêt communale :** le conseil municipal a décidé le déclassement de deux tronçons du chemin rural dit de la Voie-Meunier, au vu de la situation d'enclave à l'intérieur de la forêt communale, ainsi que l'absence de débouché et de continuité sur le territoire riverain de Chaumont.

**Travaux forestiers année 2008 :** le conseil a décidé la réalisation de travaux à réaliser dans les parcelles 32 et 33 de la forêt communale et accepte le devis établi par les services départementaux de l'Office national des forêts pour 4 358,55 € TTC.

**Convention entre l'école de gendarmerie, l'ONF et la commune :** avis favorable au projet de convention sur l'utilisation des chemins de la forêt communale par les personnes de l'Ecole de gendarmerie de Chaumont (Uniquement sur les déplacements d'unités à pied) et le maire est autorisé à signer la convention à venir ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

**CLSH : convention avec Jonchery :** le centre de loisirs sans hébergement (CLSH) de Jonchery accueillera des enfants de la commune en juillet. Une participation financière est demandée pour les enfants de la commune participant à cette activité. Avis favorable.

**Dénomination d'une rue secteur du "Comptoir du Jardinier" :** la voie qui mène dans le secteur du magasin "Le Comptoir du Jardinier" sera baptisée "Rue des Jardins".

**Voirie - urbanisme - environnement :** Jacky Rosier, délégué communal, fait un compte rendu de la dernière réunion du Syndicat des Eaux de Brethenay. Il est envisagé de faire des travaux d'entretien dans la salle du petit lavoir pendant les vacances d'été.

**Prochaines réunions :** Elles sont fixées aux vendredi 19 septembre et vendredi 19 décembre.



## Fête du cheval à Villiers-le-Sec

Le cheval de trait sera à l'honneur dimanche 29 juin, à Villiers-le-Sec. Pour la troisième fois, l'association Traits et traditions organise la Fête du cheval de trait.

A partir de 10 h, les visiteurs pourront découvrir un grand rassemblement de diverses races de chevaux de trait, des ânes, et pour la première fois, des bœufs attelés.

Dès 10 h 30, chevaux et bœufs seront à l'ouvrage, avec fauchage à l'ancienne et présentation des races. Puis, à partir de 14 h, fourrage et andainage, labour et

divers travaux de la terre, débarbage, présentation des races, grand défilé final.

Toute la journée, il sera possible d'admirer Poulette, jument de trait, familière à beaucoup de travaux communaux à Villiers-sur-Suize. Il y aura des animations permanentes : fer, fabrication de cordes, promenades en calèche, baptême de buggy et de trike, animations avec les bœufs, nombreux exposants avec des produits du terroir. Restauration sur place. Entrée gratuite.





## Le cheval de trait star de Villiers-le-Sec



**Pour la troisième édition, le cheval de trait tiendra encore une fois la vedette, accompagné d'ânes et, nouveauté, de bœufs.**

Pour la troisième édition, l'association "Traits et traditions" organise la Fête du cheval de trait, dimanche 29 juin, à partir de 10 h. Les visiteurs pourront découvrir un grand rassemblement de diverses races de chevaux de trait, des ânes et pour la première fois, des bœufs. Dès 10 h 30, chevaux et bœufs seront à l'ouvrage, avec fauchage à l'ancienne et présentation des races.

A partir de 14 h, fourrage et andainage, labour et divers travaux de la terre, débardage, présentation des races, grand défilé final.

Animation permanente, fers, fabrication de cordes, promenades en calèche, baptêmes de buggy et trike, animation avec les bœufs, nombreux exposants, produits du terroir.

Restauration sur place. Entrée gratuite. Ouverture à 10 h.



# *Le Journal de* **LA HAUTE-MARNE**

LA HAUTE-MARNE LIBEREE - L'EST REPUBLICAIN

## **La Fête du cheval bien en selle**

**Villiers-le-Sec**



Photo: René Hérouart

La troisième Fête du cheval de trait, qui s'est tenue hier à Villiers-le-Sec, avait toutes les chances d'être un succès. La présence du soleil et l'organisation, parfaite, ont permis d'attirer des milliers de personnes.

Actualités. Page 4



# Villiers-le-Sec met le cheval à l'honneur

Le dieu des chevaux s'est déplacé, hier, à Villiers-le-Sec, pour la troisième Fête du cheval de trait, qui a attiré plusieurs milliers de personnes. Au menu, le soleil et une tonne d'animations.



Des chevaux magnifiques pour des visiteurs ravis.



Les plus heureux, peut-être : les enfants.



La grande parade dans les rues.

Les travaux des champs ont tenu le haut du pavé avec les démonstrations de fauchage et de labourage, notamment. Du nouveau, cette année, avec la participation d'un attelage de boeufs, de la ferme du Grand Pajpas, dans l'Aube, qui a participé au débardage, comme les chevaux, mais a aussi servi à transporter le foin dans les boxes. A midi, le président de l'association a accueilli les personnalités, notamment les maires des communes environnantes.

Dans l'allée centrale, face au manège, plusieurs races de trait étaient alignées : ardennais, comtois, percherons, breton... Dans la journée, deux présentations de chevaux ont eu lieu et dans la mini-foiré, on trouvait des tonnes de bonnes choses : charcuterie de gibier, rubis de grosseur de la vallée de la Renne, pains de toutes sortes, barbecue... de quoi restaurer la foule très nombreuse. Au hasard de la balade, on pouvait également s'émerveiller sur le ferrage des chevaux, devant l'élevage de lamas et de chèvres ou encore un élevage de chiens.

Les enfants n'ont pas été oubliés, puisqu'ils ont eu droit à des tours à dos de poney ou bien installés dans une cabèche, mais ont aussi pu tirer leurs parents par la manche pour un joli ballon de Papy Michel. Les adultes, eux, pouvaient connaître de belles sensations grâce à l'association VW-Buggy Story, de Villiers-le-Sec, qui compte pour l'instant une quinzaine de membres. La tradition, c'était aussi la présence de couteliers, d'un élevage d'ânes et de poneys, mais aussi d'un marchand de fleurs artificielles, d'objets réalisés en pâte de sel... Et, plus insolite, la présentation de chaussures pour chevaux par M. Vitrey. Qui sait, peut-être verrons-nous un jour des chevaux en roller...

Texte et photos de notre correspondant André Flamérian



Des chaussures pour les chevaux !



Des milliers de personnes toute la journée, pour une fête ensoleillée.



Boulangers, club de buggies, charcuterie et nombreuses animations : tout était réuni pour que chaque visiteur reparte heureux.



## TRADITION



### Un attelage de bœufs très rare dans la région

Un attelage de bœufs - fait rare dans la région - était présent à la Fête du cheval de Villiers-le-Sec (notre édition d'hier). Une remorque transportait le fourrage donné aux animaux. Le travail effectué par les bœufs a été particulièrement apprécié. Venu de l'Aube, cet attelage, appartenant à la ferme du Grand

Maupas, a été, pendant une certaine période, interdit de participer à toutes sortes de manifestations en raison de la maladie de la langue bleue (fièvre catarrhale ovine).

Les propriétaires, Jean-Pierre et Denise Damoiseau, élèvent des bœufs uniquement pour le plaisir. C'est leur passion.

**L'attelage de bœufs a fait sensation dimanche à Villiers-le-Sec. (Photo de notre correspondant André Flamérian)**



## **Exposition sur le thème des paquebots**

Une exposition sur le thème des paquebots organisée par la bibliothèque de Villiers-le-Sec aura lieu lundi 14 juillet après-midi à la salle des fêtes. Les enfants de la commune de 3 à 12 ans devront construire un dispositif flottant sous forme de concours. L'enfant qui aura fabriqué le plus beau bateau avec des matériaux de récupération ou recyclables se verra attribué une entrée gratuite pour Nigloland.

## **Cérémonies du 14 juillet**

**Le 13 juillet :** à 21 h 15 rassemblement à la salle des fêtes avec spectacle de danse country ; à 22 h 30 départ pour la retraite aux flambeaux ; à 23 h 15 feu d'artifice sur la lagune ; à 23 h 45 bal populaire à la salle des fêtes.

**Le 14 juillet :** à 10 h 30 rassemblement devant la mairie. A 10 h 45 cérémonie devant le monument aux morts suivie d'un vin d'honneur et distribution de pâtisseries à la salle des fêtes. A 12 h 30 barbecue à la salle des fêtes. De 15 h à 18 h animation récréative et nombreux stands avec buvette.



## Philippe Flamérian mis à l'honneur



De l'animation dans la commune avec ces festivités du 14 juillet.

Au cours des festivités de la fête du 14 juillet qui ont brillé avec éclat, un fait particulier s'est déroulé lors de la cérémonie au monument aux morts où un habitant du village a été mis à l'honneur.

En présence du conseiller général, Paul Flamérian, le maire, Jean-Claude Lefèvre, a cité Philippe Flamérian pour son acte de courage et de dévouement qu'il a réalisé le 21 juin dernier. Lors d'un grave feu de cheminée chez M. Debricon, Philippe Flamérian est entré dans l'habitation avant l'arrivée des pompiers pour sortir comme il a pu le propriétaire intoxiqué par la fumée. Pour le maire, «*Cet acte de courage méritait d'être mis à l'honneur en ce jour de 14 juillet.*»

Ensuite c'est à la salle des fêtes que la population s'est retrouvée pour le vin d'honneur, suivi

par un barbecue géant auquel 160 personnes ont participé, une réussite parfaite pour les membres du comité des fêtes et des bénévoles qui ont prêté main-forte.

Tout l'après-midi, les habitants sont restés sur place pour se divertir aux divers jeux : cham-boule-tout, penalty, jeu de quilles de la commune, tours de buggy et bien sûr pour les petits, pêche à la ligne, tours de calèche tirée par les équipages des frères Iddir.

Il faut noter pour la première fois une exposition de divers objets et tableaux réalisés par les membres du club féminin de l'AFR avait lieu. Pour le concours de bateaux réalisé avec des produits de récupération et recyclable. Louisan Huens et Emile Lavey se sont vu remettre chacun une place pour Nigland.



Instants solennels devant le monument aux morts.



## Messe en hommage au père Bernard Flamérion

La messe dominicale de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption aura lieu dimanche 20 juillet, en l'église de Villiers-le-Sec, à 10 h 30, à l'intention du père Bernard Flamérion.

**VILLIERS-LE-SEC**

Dimanche 27 juillet  
Salle des fêtes (15h)

**THE DANSANT**

Animé par  
**Christian Dufant**

Réservation :  
03.25.01.72.41  
ou 06.19.85.10.48

## Prochain mariage

Le mariage de Noël Raveane et Virginie Guth aura lieu samedi 26 juillet, en mairie de Villiers-le-Sec. Tous deux demeurent au 3 ter, rue Riochey, à Villiers-le-Sec.

## Plan canicule

Dans le cadre du Plan canicule, mis en place et déclenché du 1<sup>er</sup> juin au 31 août, les règles et recommandations suivantes sont à la disposition de la population.

- Numéro de téléphone national canicule info-service en place par le ministère de la Santé : le 0800.06.66.66.
- Numéro de téléphone de la mai-

rie de Villiers-le-Sec : le 03.25.03.25.11.

- Mise à disposition d'un registre (le registre ouvert en mairie et tenu par la secrétaire, permettra une prise en charge rapide) sur lequel seront inscrites les personnes qui souhaitent signaler leur situation susceptible de les mettre en difficulté lors de fortes chaleurs.

## Prochain office religieux

La messe dominicale de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption aura lieu, dimanche 27 juillet, à 10 h 30, en l'église de Condes.

## A qui ?

Un blouson et un maillot à manches longues ont été trouvés à la salle des fêtes, à la suite des festivités du 14 juillet.

Les réclamer en mairie, aux heures de permanence.



# Le département est dans l'expectative

Le 61<sup>e</sup> régiment d'artillerie de Chaumont et la Bsmat de Langres seront-ils sacrifiés sur l'autel de la plus lourde réforme jamais initiée au cœur de l'armée française ? Réponse aujourd'hui.

**A** quelle sauce, la Haute-Marne va-t-elle encore être mangée ? Rare département de France à perdre des habitants (près de 1 400 par an !), fragilisée à bien des égards, la Haute-Marne va-t-elle encore payer un lourd tribut à l'occasion de la plus importante réforme jamais connue par l'armée française ? C'est aujourd'hui que le Premier ministre, François Fillon et le ministre de la Défense, Hervé Morin, doivent annoncer la triste liste des garnisons et autres régiments appelés, soit à disparaître du paysage, soit à être déplacés pour rejoindre l'une des sacrosaintes bases de défense. Rappelons que ces regroupements d'unités constituent la pierre

angulaire d'un Livre blanc qui, depuis sa publication, a cristallisé partout en France commentaires et mécontentements. L'objectif est clair : l'armée doit fondre de 54 000 postes d'ici 2014. Et, sur les 450 implantations militaires qui parsèment le territoire français, une cinquantaine sont appelées à disparaître. C'est l'efficacité de la défense française et sa plus juste adaptation aux risques du XXI<sup>e</sup> siècle qui guident cette réforme. «*L'armée française n'a pas vocation à faire de l'aménagement du territoire*», ont martelé avec un sens de la diplomatie assez relatif depuis des semaines le président de la République et son ministre de la Défense. A la marge, une demi-douzai-

ne de sites pourraient échapper à l'hécatombe au terme d'après arbitrages examinés à l'aune des difficultés économiques des territoires et enrichis, à n'en pas douter, d'influences politiques certains.

## La Haute-Marne joue gros

Une chose est certaine, à la fois la base de soutien du matériel (Bsmat) de Langres et les artilleurs de Semoutiers (61<sup>e</sup> RA) faisaient partie des cibles à abattre par le ministère, du fait, non pas de leurs compétences mais plus de leur éloignement par rapport à une plus grosse base de soutien.

Rayon de soleil dans ce ciel menaçant, la BA 113 de Saint-Dizier et son Rafale n'ont à aucun mo-

ment été dans le collimateur, c'est même son renforcement qui est aujourd'hui envisagé. Il n'empêche que la Haute-Marne joue gros sur cette carte militaire.

L'armée, toutes unités confondues, est le plus gros employeur du département.

Langres et Chaumont ne génèrent pas moins de 1 121 emplois directs qu'ils soient civils ou militaires.

Et c'est sans compter les familles et les emplois induits qui concourent à l'économie et à la vie tout simplement du territoire. Leur départ ne serait autre qu'un coup fatal porté au département.

**Céline Clément**



## La parole aux internautes

Il semble que nos internautes soient plus optimistes pour le maintien du 61<sup>e</sup> RA à Chaumont que pour la 15<sup>e</sup> Bsmat de Langres. L'intervention de Luc Chatel pèse dans la balance, en tout cas nos internautes en sont convaincus. Voici quelques extraits sur le sujet extrait du forum du JHM.

### Bouzland :

Quoi qu'il se passe sur l'avenir de nos militaires, M. Chatel sera critiqué, surtout par ceux qui ne pensent pas comme lui. Au-delà de ces polémiques politico-politiciennes, il est urgent de vite tirer des conclusions de ce qui vient de se passer. Cet épisode du départ - non départ - du 61<sup>e</sup> RA doit faire prendre conscience aux collectivités chaumontaises et langroises que l'armée, c'est bien, mais qu'il est urgent de passer à autre chose, au cas où.

### LiBrE PeNsEuR :

Bon d'accord la Bsmat n'est pas du ressort de la marine mais quand même le département de la Haute-Marne sponsorise un sous-marin nucléaire. L'armée est bien contente d'avoir un gentil contributeur pour ses sous-marins. Un peu de retour sur investissement n'est pas illégitime non ?

### arnaud despres :

Quelle idée désespérée que de mettre en place un barrage filtrant à Langres pour soutenir la Bsmat. Aussi saugrenu que le chantage organisé dans la Meuse : si vous nous retirez les garnisons, on refuse Bure ! Hélas, c'est entendu, personne n'a le pouvoir de refuser Bure. Soyons lucides, les résultats seront à la hauteur des élus en place, ni plus ni moins.

### Maria dos Santos :

On peut penser tout ce qu'on veut : si Chatel ne peut pas sauver le 61<sup>e</sup> RA, personne ne pourra. Je vais le dire sans pincettes et en gardant le cœur à gauche : Chatel est une chance pour Chaumont.

### soundtrack :

Les militaires ne perdront rien, les points de ralliement des régiments déplacés sont déjà prévus. Si le 61<sup>e</sup> RA reste, bravo M. Chatel, mais pourquoi un tel passe-droit ? Si le 61<sup>e</sup> part, déception pour Chaumont, normal qu'un ministre ne soit pas favorisé. Luc Chatel ne sera pas grillé, sa carrière politique sera nationale. Je prends les paris.

### poilagratte :

Si le contexte socio-économique était meilleur, nul doute que ce genre de réforme passerait mieux. Mais le marasme et la sinistrose actuels se fichent bien de savoir si nos grands stratèges ont raison ou tort. C'est l'emploi, le pouvoir d'achat, la recherche d'une société harmonieuse loin des conflits de toute nature qui sont au centre des préoccupations.

### persifleur :

Langres va dans le mur et les élus doivent appliquer un plan d'urgence immédiatement, en quelques mois : tribunal : fermé ; Bsmat : fermée (ce n'est qu'une question de jours, tous le savent) ; Crédit Agricole : diminution d'effectifs ; hôpital : inquiétudes ; Plastic Omnium : inquiétudes.

La pression sur les élus : maintenant !

### coureur52 :

Depuis la création du régiment en 1999, Chaumont n'a jamais pris en compte les demandes des militaires en terme de développement. Alors si le 61<sup>e</sup> RA s'en va, ce ne sera que rendre la monnaie de sa pièce à la ville. Il faut savoir que beaucoup de jeunes engagés ne renouvelaient pas leur contrat quand celui-ci se terminait.

## Garnisons en danger : un sondage

Un sondage a été proposé sur le site Internet [jhm.fr](http://jhm.fr) à propos de la réforme des armées et de l'éventuelle suppression de la Bsmat de Langres et du 61<sup>e</sup> RA de Semoutiers. Voici les résultats de ce sondage dont la question était : "Les garnisons haut-marnaises pourraient disparaître. Confronté au même problème, le Conseil général de la Meuse menace d'abandonner son soutien au laboratoire de Bure en cas de départ de l'armée. Le Département de la Haute-Marne devrait-il en faire autant ?"

Pas moins de 262 votes ont été comptabilisés. Le résultat est le suivant :

- oui : 66,4 % ;
- non : 33,6 %.



DEFENSE

# 61<sup>e</sup> RA : le spectre du déclin

Les mots ne sont pas assez forts pour décrire l'ampleur des conséquences d'un hypothétique départ du 61<sup>e</sup> RA. Les Diables noirs représentent à eux seuls près de 4 % de la population du Pays chaumontais.

Personnels militaires et civils cohabitent, le 61<sup>e</sup> RA employe 985 fonctionnaires. Plus de 40 % des Diables noirs étant parents mariés ou en situation de concubinage, le régime génère à lui seul la présence de 1 951 personnes selon les dernières données fournies par l'armée de terre. Au total, la masse salariale des personnels atteindrait 17 millions d'euros. Une somme en grande partie injectée dans l'économie chaumontaise. A elle seule, la présence du 61<sup>e</sup> RA assureait 5 % de l'activité de certains secteurs. La fuite de clients pliant d'un fait pouvait d'achat aurait un impact direct sur la zone de chalandise. De nombreux projets de développement commercial pourraient ainsi être remis en question.

### Une crise sans précédent

Les militaires sont également les clients privilégiés des agences immobilières. Le départ des Diables noirs libérerait 465 maisons et appartements, dont 159 à Chaumont. La fermeture du 61<sup>e</sup> RA déséquilibrerait le marché. Toitne dépassant la de-



Le 61<sup>e</sup> RA est un régiment unique dans l'armée de terre.

mande. Selon de nombreux témoignages de professionnels, le secteur de l'immobilier pourrait alors connaître une crise sans précédent. De manière générale, la cité-préfecture verrait son avenir menacé.

Le déclin de près de 2 000 personnes (soit près de 4 % de la population du Pays chaumontais) entraînant de fait une menace sur le maintien de nombreux services publics. Le centre hospitalier pourrait ainsi

souffrir d'une baisse notable de nombre d'usagers.

### Les communes rurales sinistrées

Les conséquences du départ du 61<sup>e</sup> RA concerneraient également de nombreuses communes rurales. Des villages comme Semoutiers, Iriceux, Villiers-le-Sec seraient plus particulièrement touchés par l'onde de choc. Accueillant de nombreux enfants de Diables noirs, les groupes scolaires pourraient être les premiers à subir le départ de certains d'enfants. Certaines communes perdraient également des ressources considérables.

L'exemple de Semoutiers suffit à décrire l'ampleur d'une hypothétique catastrophe : 42 % du budget de cette commune est assuré par la présence du 61<sup>e</sup> RA. Le départ du régiment entraînerait une importante hausse de l'imposition, haussée par le spectre du déclin, élus et citoyens du Pays chaumontais retiennent leur souffle.

## Bsmat : la force d'y croire

Elle n'a rien lâché. Jusqu'au bout, l'intersyndicale de la 19<sup>e</sup> Bsmat de Langres s'est battue dans une course contre le sablier. Depuis l'indiscrétion soulevée par "Libération", le 1<sup>er</sup> avril, publiant un rapport interne portant sur la suppression potentielle du site langrois, elle n'a cessé d'y croire. Une bataille singulière, mai, qui dans un sursaut d'orgueil, l'honneur.

Depuis douze ans, la Bsmat - comme d'autres établissements en France - a été la cible de plusieurs projets de restructurations. « Mais à chaque fois, on a fait pour la défense de notre site et on a pu résister. C'est sans doute ce qui a fait notre force », indique Henri Linarès, porte-parole de l'intersyndicale. Fort de cette expérience, justement, le personnel civil ne pouvait décemment pas baisser les bras. Question d'héritage. En jeu, la défense de l'emploi, le maintien d'une économie sur leur-marché, déjà en souffrance et enfin la reconnaissance d'un savoir-faire local en matière de technologie de pointe. Ce dernier point, et non des moindres, laissait entrevoir jusqu'au dernier moment une lueur d'espoir. La modernisation des armées étant le credo de Nicolas Sarkozy.

Pour autant, l'air des paradoxes a franchi les grilles de la Bsmat, ce fameux 1<sup>er</sup> avril. Et tous les cris des 505 ont contribué à nourrir le "jusqu'au boutisme" de ces hommes. Des hommes pris dans l'immense machinerie où les élus, élus locaux, se sont embarqués et qui a senté les dépassés.

### L'union fait la force

Malgré tout, « c'est ensemble (...) en toute transparence (...) et

sans heurts - que la résistance s'est organisée. Un véritable front uni - élus, parlementaires, intersyndicale, les personnels des secteurs privé et public. Bref tout une population - s'est soulevée contre une décision jugée « arbitraire ». Fidèle à l'adage "Union fait la force", Henri Linarès et ses camarades se sont alors gorgés d'espérance, embouchant la trompette de l'audace. Pas facile pourtant de faire parler la Grande Maitie. Qu'importe. Droit dans ses bottes, l'intersyndicale, bien que réaliste, a frappé à toutes les portes, proposé, argumenté, rabâché et - surtout - tenu bon ce qu'il a tenu à terre, de la base au sommet de la pyramide. Sans regret. Sans contradiction même de la part des autorités compétentes. Le "soldat Bsmat" a eu tout simplement la force mentale de croire en son combat. « On s'est senti soutenu et c'est ce qui nous a donné la motivation de continuer et d'espérer depuis le 19 juin, jour à laquelle devaient être annoncées la restructuration territoriale, confiait Henri Linarès, la veille de l'annonce de la carte des restructurations militaires. Saluons au moins cet encouragement à persister dans l'existence.

Richard Zampou



Dans notre édition de demain dossier spécial sur la nouvelle carte militaire

## Le 61<sup>e</sup> RA en quelques chiffres

- 985 personnes dont 573 militaires du rang, 140 femmes pour 845 hommes.
- 578 célibataires, 98 concubinages, 278 mariés, 22 divorcés.
- Les personnels et leurs familles représentent 1 951 personnes, 686 enfants dont 538 ont de moins de 18 ans.
- Masse salariale du régiment : 17 millions d'euros.
- Ressources économiques : 19 millions d'euros.
- Propriétaires et locataires : 465 dont 160 propriétaires et 296 locataires.
- Propriétaires à Chaumont : 47 (avec familles 149 personnes)
- Propriétaires hors Chaumont : 112 (389 avec familles)
- Locataires à Chaumont : 151 (366 avec familles)
- Locataires hors Chaumont : 142 (380 avec familles)

## La CCI a fait les comptes

Comme s'y était engagé le président Michel Auer, la Chambre de commerce et d'industrie a réalisé une étude sur l'impact économique généré par la présence en Haute-Marne de la Bsmat et du 61<sup>e</sup> RA. Les conclusions sont sans appel.

D'après l'étude menée par les experts de la CCI, la présence du 61<sup>e</sup> RA de Semoutiers et celle de la Bsmat de Langres génère un apport direct à l'économie locale de 20,3 millions d'euros chaque année.

Le chiffre est détaillé dans l'enquête ci-dessous : 14,51 millions d'euros vont à la consommation directe ; 2,7 millions vont au logement ; 1,24 millions représentent les emplois induits dans la consommation et 1,64 mil-

lions représentent le budget de fonctionnement des deux établissements militaires.

« Plus qu'une simple étude générale de retombées économiques pour un territoire, conclut l'étude, « l'armée s'affirme comme un facteur de cohésion de territoires de vie au travers de l'activité qu'elle apporte et l'attention qu'elle accorde ».

La CCI reprend certains chiffres déjà évoqués : les deux bases (Chaumont et Langres) génèrent 1 121 emplois militaires et civils mais leur poids démographique va au delà.

Avec les familles, la population militaire dans le Sud du département atteint 2 384 personnes qui vivent et consomment dans le bassin de vie.

## La mobilisation a été forte à Langres



Elus et syndicalistes rassemblés à l'hôtel de ville de Langres.

Première manifestation : le 15 avril, place Bel'Air. Sept cent cinquante personnes battent le pavé, rose républicain. La gauche, la droite, les actifs, les inactifs, les représentants syndicaux du 61<sup>e</sup> RA de Chaumont ont répondu présents. Les commerçants ont hissé leurs rideaux en signe de solidarité.

Deuxième manifestation : le 5 juin. Malgré la pluie, on compte plus de 700 manifestants, Henri Linarès, chef de file de l'intersyndicale dénonce, sur le parvis de l'hôtel de ville, « un pain social déguisé par l'État ». La solidarité gagne du terrain. Dans les rangs, les blessés blancs du centre hospitalier de Langres, des personnes issues du secteur privé et public. Là encore, l'enjeu touche toutes les générations.

Nouvelle étape dans "le combat Bsmat" : la présentation du Livre blanc à l'Élysée, le 17 juin. 54 000 postes vont bel et bien être supprimés. Malgré cette mauvaise nouvelle, l'intersyndicale ne laisse pas les bras : la Bsmat pourrait être sauvée de par l'expérience de ses compétences techniques.

CC-R

### Le "poids" de la Bsmat

La Bsmat "pèse" 137 emplois à Langres, dont seize militaires. Vingt emplois civils sont déjà assurés à ne pas être remplacés (ils correspondent à des départs en retraite). Avec les familles, c'est environ 400 personnes qui seraient directement touchées par la disparition de la base.

# La Haute-Marne ne rend pas les armes

Devenant bases de défense, le 61<sup>e</sup> RA est maintenu en l'état et la BA 113 verra ses effectifs grimper de 260 hommes d'ici 2014. La Bsmat de Langres sera démantelée en 2011 mais la possible reprise de l'activité par le groupe Thalès laisse espérer. La Haute-Marne sort grandie de cette épreuve.

C'est « au nom du gouvernement » que Luc Chatel s'est exprimé hier après-midi en préfecture. Entouré du préfet Yves Guillot, du délégué militaire départemental adjoint, le lieutenant-colonel Lancelot et du commissaire-commandant Boillot de la BA 113 de Saint-Dizier, le secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement et maire de Chaumont, a ménagé quelque peu le suspens avant d'annoncer ce que l'on peut clairement qualifier de bonnes nouvelles pour le département. Surtout par rapport à ce qui était prévisible il y a encore quelques semaines. Les sites militaires de Saint-Dizier et Chaumont deviennent des bases de défense. La France en comptera 90 sur l'ensemble de son territoire. Pour les artilleurs de Semoutiers, ça ne change pas grand chose à la donne actuelle, « les effectifs seront constants », a indiqué Luc Chatel, soit à peine moins de 1 000 hommes sur le site. Menacé, appelé à rejoindre Metz, le 61<sup>e</sup> RA reste donc à Chaumont mais la lutte n'a pas été, à en croire Luc Chatel, une simple promenade de santé. Il a fallu argumenter et peser au plus haut niveau de l'Etat.

## Renforcement opérationnel pour la BA 113

A l'autre bout du département, Saint-Dizier tire aussi admirablement bien son épingle du jeu. Rappelons que la base aérienne 113, à la fois dans le Livre blanc puis dans son application concrète dans la réforme, n'a jamais été sur la sellette alors qu'ailleurs en France huit bases aériennes vont être rayées du paysage dans les quatre ans qui viennent. La base bragarde est même appelée à se développer, « un renforcement opérationnel », indique Luc Chatel qui va conduire à l'accueil de 260 hommes supplémentaires qui viendront s'ajouter aux 1 500 militaires déjà présents en terre bragarde.



Les détails de la carte militaire pour le département ont été dévoilés hier après-midi en préfecture.

Le ministre de la Défense, Hervé Morin, aux côtés de François Fillon, hier matin, lors de la présentation générale de la carte militaire, n'a d'ailleurs pas manqué d'insister sur le rôle aujourd'hui capital joué par le Rafale dans le système de défense de la France. Une manière de justifier la fermeture d'autres bases aériennes devenues plus obsolètes.

## Des espoirs d'industrialisation pour Langres

Pour le cas de Langres, et sa 15<sup>e</sup> base de soutien du matériel de l'armée de terre (Bsmat), il n'a jamais été question de cette désuétude mais bien de son isolement par rapport à des unités qui ont la même spécialité. Les diverses et multiples tentatives

de sauvetage ont échoué. C'est la seule ombre au tableau à relever dans les annonces d'hier qui ont, rappelons-le, officialisé d'importantes coupes sombres dans le paysage militaire national.

Et si le départ de la Bsmat, difficile à digérer à l'instant présent se muait en une véritable opportunité pour le rocher lignon ? C'est en tout cas le message qu'a voulu faire passer hier le secrétaire d'Etat à l'industrie qui a rapidement évoqué, même s'il s'agit de conditionnel, la possibilité pour le groupe Thalès de reprendre à son compte une partie de l'activité de la Bsmat (voir notre article par ailleurs). « Nous avons des espoirs d'industrialisation sur Langres », a résumé Luc Chatel annonçant aussi

avoir décroché pour la cité liggonne la possibilité de pouvoir prétendre à un contrat de redynamisation de site réservé normalement aux villes plus durement touchées.

C'est avec un solde positif en ligne de mire que la Haute-Marne envisage désormais l'avenir de l'armée sur son territoire. « Nous allons passer de 2604 personnels à 2746 en 2014 », a précisé Luc Chatel. Il dit avoir mis en avant la fragilité du territoire haut-marnais en terme de perte de population pour faire pencher la balance en sa faveur. Globalement, la cible est atteinte même si l'amertume langroise du jour est compréhensible.

Céline Clément



# Luc Chatel : «L'aménagement du territoire a été pris en compte»

Luc Chatel confirme avoir fait valoir les fragilités de la Haute-Marne au plus haut niveau de l'Etat. Interview.

**Le Journal de la Haute-Marne : Quel est votre sentiment général sur les conséquences en Haute-Marne de la réforme de l'armée ?**

**Luc Chatel :** Ce qui est intéressant, c'est que la Haute-Marne, au total, va voir ses effectifs progresser d'environ 140 emplois. On va dépasser les 2 700 emplois sur l'ensemble du territoire. L'important, c'est aussi que la donne d'aménagement du territoire ait été prise en compte dans les choix qui ont été faits. Evidemment, ma pensée va à Langres où nous nous sommes battus pour que la Bsmat soit maintenue mais cela ne sera pas le cas. Il s'agit d'un lieu de compétences industrielles important, c'est pour cela que je travaille avec Thalès à une hypothèse d'une reprise industrielle qui permettrait de maintenir l'activité en Haute-Marne.

**JHM : Quel a été votre rôle, en tant que membre du gouvernement, dans ces négociations dont vous dites vous-mêmes qu'elles ont été difficiles ?**

**L.C :** Moi, mon rôle ne l'a pas été en tant que membre du gouvernement mais en tant que maire de Chaumont.

**JHM : Il se trouve aussi que vous êtes membre du gouvernement et même son porte-parole ?**

**L.C :** Je n'ai pas interféré dans les choix finaux. Le porte-parole du gouvernement n'est pas présent aux réunions d'arbitrage finales entre le Premier ministre et le ministre de la Défense. J'ai vu plusieurs fois le ministre de la Défense pour bien lui expliquer les spécificités de la Haute-Marne, le département de France qui perd le plus d'habitants, 1 400 par an, mais aussi 500 emplois. J'avais entendu dire à plusieurs reprises par le président de la République que l'armée n'était pas là pour faire de l'aménagement du territoire mais on n'était pas non plus obligés d'être l'ennemi de l'aménagement du territoire. Des situations particulières pouvaient être traitées au cas par cas. J'ai toujours pensé que

Chaumont mais aussi Langres, comme toute la Haute-Marne devaient en faire partie. C'est un argument que j'ai fait valoir au ministre de la Défense, au premier ministre et, je dois le dire, plusieurs fois auprès du président de la République.

**JHM : Vous êtes intervenu directement auprès de Nicolas Sarkozy...**

**L.C :** Oui, je l'ai vu à plusieurs reprises à ce sujet.

**JHM : Peut-on dire que c'est votre position au niveau national qui a sauvé la donne en Haute-Marne et plus particulièrement à Chaumont ?**

**L. C :** Ce que je sais, c'est ce que l'on aurait dit si le 61<sup>e</sup> RA était parti. J'en aurais été tenu pour responsable.

Pour autant, je ne considère pas que c'est une exception parce que je suis membre du gouvernement, ce n'est pas l'exception de l'exception. J'observe qu'au total, le gouvernement a pris en compte des situations spécifiques locales comme à Charleville, Luxeuil, Lunéville, etc. Il l'a fait autant dans des communes de droite que de



**Luc Chatel confirme être intervenu auprès du chef de l'Etat.**

gauche, quand je vois Bourg-Saint-Maurice, commune de droite, dont l'unité va fermer vers Grenoble, commune de gauche.

S'il y a des polémiques sur le sujet, il faut arrêter. C'est d'abord la donne d'organisation des armées qui a prévalu.

**Propos recueillis par C. C.**



# Langres : la piste Thalès confirmée

### Le départ de la Bsmat était prévisible puisque évoqué depuis une dizaine d'années. En revanche, les négociations avec l'industriel Thalès pour installer un site industriel qui reprendrait l'activité de la Bsmat représente une véritable opportunité pour la ville au-delà des compensations prévues par l'Etat.

Nous faisons la différence en prévoyant un dossier technique. Ce dossier est parti à la fois par l'intermédiaire de la 15<sup>e</sup> base de soutien du matériel (Bsmat) de Langres et par les élus pour trouver un épique bonjour au départ de l'usine langroise. Certes, l'intermédiaire a joué à fond son rôle d'alerte et de pression mais la base de soutien de l'armée de terre ne serait condamnée depuis plus d'une dizaine d'années. La date butoir de 2010 a été de nombreuses fois évo-

quée. C'est en 2011, pour autant, l'ère de Langres ville de garnison est bel et bien terminée. Place à l'ère industrielle. En tout cas, c'est l'espoir de Luc Chatel qui a annoncé hier en conférence de presse «avoir pris contact avec Thalès depuis plusieurs semaines, craignant le pire». Une démarche théorique a été initiée par le général commandant la direction du matériel de l'armée.

#### Externaliser au privé

Le principe serait d'externaliser l'entretien de l'armée «d'externaliser

vers le travail de maintenance des tanks P900, postes de radio de quatrième génération, fabriqués par le groupe Thalès. «Thalès ne fait déjà pour des appareils vendus en dehors de l'armée française», a souligné Luc Chatel alors dans sa fonction de porte-parole du gouvernement. «En fait, actuellement rien n'est officiel», a précisé Luc Chatel, le site est particulièrement privilégié. Thalès pourrait s'installer en dehors du site de la Bsmat, sur la zone industrielle des Nouvelles-Françaises, par exemple, le groupe a informé que d'autres

activités connexes à la maintenance du P900 pourraient être envisagées. Cette unité industrielle serait travaillée une centaine de salariés. Les personnels civils de la Bsmat qui ne souhaitent pas suivre leur unité à Nouâtre, dans le centre de la France, bénéficieraient d'une opportunité. Comme l'a souligné Luc Chatel, il reste beaucoup de négociations à mener et d'autorisations à obtenir. Mais l'intérêt de l'armée paraît sincère et vérifié.

Philippe Lagler

## Henri Linares : «Pas de poudre aux yeux»

Entouré de ses compagnons d'infortune, Henri Linares, représentant de l'inter-syndicale de la 15<sup>e</sup> base de soutien du matériel de l'armée de terre (Bsmat) de Langres, s'agitait hier, à l'annonce, par Luc Chatel, de la fermeture du site langrois, après quatre mois de lutte obstinée.

«On se sent complètement lâché par notre ministre de la Défense. Le Défense national, pour rendre une bonne copie, il fait son plus complaisant, on se dit que les petites unités ne peuvent pas grand-chose dans la défense. Je pense que M. Chérel a été porteur mais pas suffisamment. Il n'a été pour le 61<sup>e</sup> RA, sans avoir pour son personnel. Nous, nous ne sommes pas le champion de son (hoer). En revanche, on a encore un espoir avec l'industriel Thalès mais il ne faut pas que le projet tombe trop. Le personnel est psychologiquement. On veut d'être satisfaits aujourd'hui par la fermeture de la Bsmat, nous ne sommes pas être une nouvelle fois. Au moins, un peu de la vie locale. Nous refusons que ce projet de nuit par Thalès soit de la poudre aux yeux. A Luc Chatel d'être déçu mais suffisamment convaincu auprès de Nicolas Sarkozy. La situation de la Bsmat dans son intégralité est annoncée entre 2011 et 2014. Mais le combat continue au titre de l'inter-syndicale pour négocier.



Henri Linares.

Il est possible, notre statut et assurer le maximum d'emplois. Entre 2008 et 2011, le combat continue. Je pense que le chef des armées, en l'occurrence Nicolas Sarkozy, a voulu un million fois de la chaîne de la maintenance et de la modernité de sa future armée. C'est juste tout de même.»

Propos recueillis par R. Z.

## Deux millions d'euros de compensations

Dans le cadre des mesures d'accompagnement, François Fillon a annoncé hier une enveloppe de 200 millions d'euros dédiée aux communes touchées par la fermeture d'un site. Langres «dégrève à la rigole», a indiqué Luc Chatel. Initialement, ce contrat de reconnaissance de site de défense au centre de deux villes portant plus de 200 milliards. Langres y figure après intervention du secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie. C'est une somme de deux millions d'euros qui sera attribuée à la ville de Dabrupt. Soixante 20 villes en France, bénéficiaires de cette enveloppe.

De plus la ville pourra compter sur des exonérations fiscales et sociales comme annoncé par le Premier ministre. Un package d'ac-

compagnement territorial des recouvrements de dette privé plusieurs milliers d'habitants. Et notamment pour les personnels civils. Formations, aide à la mobilité géographique sont prévues pour les personnels qui feront le choix de suivre Thalès, ainsi que des indemnités pour la perte d'activité pour les congédiés. Dans le cadre inverse, des indemnités «sans équivalences» sont prévues pour les départs volontaires.

Reste le site de la Bsmat. Le transfert à la Ville pourrait être établi en 2014, si la municipalité y est favorable. Les travaux ne sont pas encore définis. Mais il semble logique que la municipalité demande l'arrêt du site. Ce serait un bon cas, un modèle mal.

## Maintien du 61<sup>e</sup> RA : l'avis des Chaumontais



Charles Genre, 78 ans, retraité : «Je suis content pour la ville. Tout le monde était un peu inquiet et on est satisfait que les militaires restent là, notamment pour l'économie de la ville. Je pense que le maire y est pour beaucoup, qu'il a eu une influence importante.»



Myriam Label, 36 ans, directrice d'auto-école : «Je m'attendais à ce que le 61<sup>e</sup> RA soit maintenu, peut-être parce que c'est Luc Chatel le maire. Il faudrait comparer avec les autres villes - notamment socialistes - dans lesquelles des sites ont été fermés, si c'est en rapport avec des intérêts financiers ou politiques. En tout cas, il valait mieux pour Chaumont que le régiment reste.»



Stéphanie Gianfrancesco, 25 ans, travailleuse en pharmacie : «C'est une bonne chose. Déjà que Chaumont est "mort" car il y a beaucoup de gens qui partent, alors si en plus, le régiment avait été fermé... Je pense, notamment au logement et au commerce. Il y aurait eu un manque à gagner important. C'est donc bon pour la ville et je pense que le maire a dû avoir une influence dans la décision.»



Anniek Harris, 35 ans, agent administratif : «Je trouve que c'est une bonne chose, notamment au niveau du commerce. Si le 61<sup>e</sup> RA avait fermé, 2 000 personnes partaient, ce qui aurait été assez catastrophique pour Chaumont. Je n'en suis pas sûre mais personnellement, je pense que le maire y est pour quelque chose.»

Propos recueillis par R. Z. Photos L. B.

## Des personnels civils de la Bsmat : «La situation est catastrophique»

Sous le choc de l'annonce de la «fermeture partielle» de la 15<sup>e</sup> base de soutien du matériel de l'armée de terre (Bsmat) de Langres entre 2011 et 2014, le personnel civil a réagi hier matin, devant les grilles de l'établissement langrois.

Fascil Momet, 51 ans, est salarié depuis 24 ans : «La situation est catastrophique. Après un combat de dix ans, nous avons même une dernière lutte longue et intense, je ne puis être que triste. Nous avons cru en nos collègues, mais je ne suis pas si sûr et sûr que bonne chose. Tant pis, c'est fait. Si l'on a encore quelques mois, il faut aller travailler en gros 20 personnes sur 100. Ce n'est pas sérieux. Dès 2014, ce site rassemblera à cet effet face au retraitement de l'habondin. Par la force des choses, je ne resterai pas en Haute-Marne. Ça ne va être pas. On peut parler de grèves.» François Drouot, 40 ans



Pascal Momet.

52 ans, travaille à la Bsmat depuis 28 ans. «Le site langrois sera de toute façon démantelé entre 2011 et 2014. Mais cet annonce fait tout de même savoir ce qu'il adviendra précisément de notre mission principale qu'est la maintenance du P900. Me concernant, je ne partirai pas sur un autre site, si on est sûr de



Christian Cardinau.

questions», déclare-t-il. Pour Christian Cardinau, 53 ans, salarié depuis 28 ans, «la seule bonne nouvelle est le maintien du 61<sup>e</sup> RA. On sait désormais que nous allons passer à la trappe mais je ne suis pas déprimé, aujourd'hui, je quitterai la Haute-Marne.» «J'ai eu très mal ce jour en accueillant la nouvelle. Après



Jocelyne Lamy.

24 ans de mariage, je suis accablée. J'y croyais fortement et même encore ce matin (hier). A 52 ans, avec ma famille et moi en Haute-Marne, je ne suis pas partie la même sous le bras et quitter la Haute-Marne», déclare Jocelyne Lamy 52 ans, qui est salariée dans l'établissement depuis 34 ans.

## D'autres Langrois réagissent



Valérie, 42 ans, employée municipale : «J'ai des enfants à Técois et je le vois bien. Il y en a déjà plus beaucoup à chaque rentrée, alors avec cette fermeture, il y en aura encore bien moins. C'est l'effet boule de neige ! moins de monde, moins d'argent, moins de commerce... ville morte. On ne peut rien faire maintenant.»



Christian, 48 ans, employé dans le commerce : «C'est stupide. Mille fois stupide ! Avec le départ de la Bsmat, Langres va devenir une ville morte. Que va devenir le commerce ? «Je pense qu'on aurait pu faire autrement aussi, franchement, je n'ai jamais cru à l'idée qu'on pouvait sauver la Bsmat.»



Jean-Marie, 61 ans, retraité : «Il n'y avait déjà pas grand-chose ici, je trouve cette annonce malheureuse pour la ville de Langres. Je pense que cette restructuration va entraîner un suicide. Qu'est-ce qu'ils vont mettre à la place ? «J'ai peur que la Haute-Marne ne devienne qu'un immense désert.»

Nicole, 63 ans, retraitée : «Je trouve franchement que c'est regrettable pour cette petite ville et ses habitants. Depuis le temps qu'on en entend parler, je croyais que la Bsmat allait, une nouvelle fois, passer entre les mailles du filet.»

Marie-Pol, 42 ans, commerçante : «C'était une mauvaise perspective annoncée. Il faut restructurer l'armée et donc supprimer certains sites. Dès lors, le personnel civil de la Bsmat a beau avoir tout fait pour maintenir le site, je n'ai jamais cru que son sauvetage allait être possible. Cette fermeture touchera certainement de nombreux secteurs, ce qui inquiète encore un peu plus la ville.»

Propos recueillis par R. Z.



# Les élus réagissent sur la nouvelle carte militaire

Le nouveau visage de la carte militaire dans le département a suscité, hier, des réactions de la part de plusieurs élus locaux. Morceaux choisis.

## Bruno Sido sénateur

«Ma réaction est celle du soulagement et un peu d'aspicitude pour la Basse-Arme, un va gagner une certaine tranquillité puisqu'il y a augmentation des effectifs à la BA 113 de Saint-Dizier et perte d'emplois à Langres.»

«Pour le président du Conseil général que je suis, dans le contexte actuel, c'est une quasi-satisfaction. C'était tout de même difficile. Pour Langres il faut transcrire le problème en y installant en direct Thiaïs qui pourrait s'occuper des maté-

riels qui étaient entre-deux. C'est là que le Conseil général pourrait intervenir, je m'y suis engagé. Il y a eu un bon travail d'équipe. Il faut remercier naturellement le président de la République parce que cette décision a été prise par lui.»

«On peut être satisfait que cette réforme soit positive pour nous. La méthode haut-normain n'est peut-être pas la même qu'en Meuse mais elle a obtenu un résultat honorable (...) En matière de compensation, Langres mériterait qu'on se penche sur son problème (...) Langres souffre depuis longtemps, hélas, et maintenant il y a eu des implantations

d'autres prestigieuses qui ont maintenu Langres à un bon niveau. Mais c'est un combat incessant.»

## Charles Guené sénateur

«Il est toujours difficile de perdre quelque chose et si on analyse lucidement, la Haute-Marne s'en tire bien car elle aura deux bases d'armée sur les 50 en France (...) Maintenant, il y a la seconde bataille qui est devant nous qui est celle des contreparties. Celle-ci n'est pas si mal engagée que cela. Cela prouve que chacun a bien fait son travail. En premier lieu, les person-

nels qui ont su stabiliser. Au niveau parlementaire, nous avons tous tiré dans le même sens. Additionné à l'effet Chatel qui nous a permis de limiter considérablement la casse. Les reconversions sont déjà engagées et on peut avoir d'agréables surprises. (...)»

«Il faut continuer cette mobilisation pour la seconde phase qui consiste à demander des contreparties car la Haute-Marne est en situation d'insécurité. Nous ne pouvons nous satisfaire de la seule reconversion suite au départ de la Bsmat. Il faut que l'on s'attaque à rebain le tissu économique du département. Il faut aller au-delà d'une simple gestion de déclin.»

## Didier Loiseau maire de Langres

«Le maire de Langres est forcément déçu car depuis quatre mois, avec l'ensemble des élus, nous nous sommes battus aux côtés de l'interyndical sur ce projet de maintien.»

«Mais depuis le début, notre ligne de bataille, qui est une ligne industrielle, de technicité et d'excellence dans un certain nombre de domaines, est entérinée. En particulier sur le projet Thiaïs. Cette piste vraiment sévère est celle pour laquelle nous nous battons. On a perdu la bataille militaire mais on est encore loin d'avoir perdu la bataille industrielle.»

«Déjà, on se doit de travailler sur un vrai projet de quartier sur les casernes de l'espace Turcotte. Ensuite, en temps et en heure, on discutera de l'avenir de la Bsmat.»

## Sophie Delong députée

«Je n'ai jamais caché que je restais lucide au regard des enjeux de la réforme.»

«Le site de Langres était évidemment en danger mais cela ne nous a pas empêchés de nous battre et de faire valoir tous nos arguments qui ont été développés successivement, tant au ministère de la Défense qu'au côté de Luc Chatel. Nous avons vraiment tous travaillé ensemble.»

«Aujourd'hui, je comprends la déception de tout le personnel. Quant à nous, parlementaires et élus, il faut anticiper.»

«Si on travaille bien avec les mêmes méthodes et le personnel actuel, il y aura encore un espoir de garder des emplois à Langres grâce à l'industriel Thiaïs.»

«En tant que députée, et malgré mon attachement à Langres, je suis satisfait de la pérorse du 61e BA à Chamoent. On voit aussi le renforcement de la BA 113 à Saint-Dizier, donc globalement le département n'est pas sinistré.»

«Il faut tempérer la mauvaise nouvelle locale à l'échelle départementale. Pour ma part, je garde espoir.»

## François Cornut-Gentille député

«Ce n'est pas vraiment une surprise. Les informations avaient pas mal filtré depuis quelques temps.»

«Au niveau national, c'est assez conforme à ce qu'on dit : c'est une réforme ambitieuse mais

très lourde à mener. On compte une cinquantaine de sites qui ferment. En réalité, c'est souhaitable d'éclaircir la dispersion des sites préexistants pour la Défense mais aussi pour le contribuable. C'est une bonne chose et il faut s'en réjouir. Étant que la plupart des fermatiers pourront se passer sans difficulté majeure pour les collectivités. Notamment parce qu'on a sauvé Lantzet. Le cas le plus lourd à gérer sera sans doute Combrail. C'est l'exercice.

«Au niveau départemental, on constate que Saint-Dizier est renforcée, ce qui est confirmé. Chamoent est sinistré, ce qui n'était pas gagné. C'est une très bonne chose pour le département.»

«Les arguments qui ont prévalu sont évidemment les, comme à Lantzet, à l'impact économique réductible qu'aurait pu entraîner la fermeture. Bien sûr, Luc Chatel a défendu Chamoent, moi aussi. On a fait le budget. Mais il ne faut pas se focaliser là-dessus. Charleville est sinistrée et elle a sauvé son régiment. Et le maire de Laméville n'est pas ministre.»

«Pour Langres, on n'était pas optimiste. On va essayer de négocier des aides pour le projet de ville.»

«J'ai rencontré Didier Loiseau et on est à sa disposition pour l'aider. Luc Chatel a aussi des solutions. Mais c'est à lui de le dire.»

Propos recueillis par Philippe Lagier, Frédéric Thorez et Richard Zampa



De gauche à droite, Sophie Delong, Didier Loiseau, Luc Chatel et le préfet Yves Guillot.

## A Saint-Dizier, la base aérienne confortée



La BA 113 est amenée à devenir l'une des principales bases de l'armée de l'air.

Pour la base aérienne de Saint-Dizier, la nouvelle carte militaire n'est pas portuse de mauvaises nouvelles. Au contraire, elle est tout de même positive. Car avec la fermeture d'autres bases du Grand-Est, elle pourrait même en sortir renforcée. Aujourd'hui, la base est en toujours en chantier et ses effectifs vont encore augmenter d'ici la fin de l'année. En construction, les bâtiments du futur escadron nucléaire de site. La base s'apprête en effet à recevoir son second escadron Rafale, porteur d'une nouvelle arme atomique : le ASMP-A. Après le 1/7 Provence, ce prochain escadron portera le nom de 2/7 Gascogne et assurera des missions de défense aérienne. La base accueillera ces nou-

veaux appareils à partir du mois de septembre de cette année. Il s'agira du premier escadron Rafale participant à la dissuasion nucléaire. Depuis le début de l'année, la BA 113 dispose également d'un nouveau simulateur de vol. De la technologie dernier cri qui devrait lui permettre de recevoir quantité de pilotes en formation venus de toute la France au cours des prochaines années. Avec le Rafale, la BA 113 est aujourd'hui plus qu'assurée de sa pérennité et s'impose comme l'une des bases aériennes les plus importantes du pays.

Ph. T.

# Le Grand-Est, principale victime des restructurations

Vingt-cinq ans après la crise de la sidérurgie puis celle du charbon, le Grand-Est est désormais la zone la plus touchée par les restructurations des forces armées, cette région ayant perdu son rôle historique de place forte militaire.

Le gouvernement a annoncé hier la suppression de 83 sites ou unités militaires à partir de 2003, dans le cadre d'une réforme de l'armée destinée à faire des économies, une grande partie de ces suppressions concernant le Nord, la Lorraine et dans une moindre mesure l'Alsace.

«C'est un peu à lui des sévères. C'est une suite de situations néfastes contre lesquelles il faut se battre», souligne Jean-Louis Masseret, président socialiste du Conseil régional de Lorraine. Alors que la Lorraine était passée dans les années quatre-vingt de 80 000 à 20 000 sidérurgistes, le textile passait en même temps de 44 000 à 17 000 emplois dans les Vosges. A ces restructurations allaient s'ajouter, en Lorraine celle du charbon, secteur qui allait bientôt supprimer 1 600 emplois par an, puis celle de la chimie et de la chaussure.

Charles Strumetta, conseiller régional de Lorraine et président de l'Association des maires de Moselle, relève qu'une fois de plus le coquet est tombé sur une région déjà plus sinis-



Le Grand-Est ne sera plus la place forte militaire d'autrefois.

trée que les autres, où la présence des forces armées permettait justement de compenser un peu.

## «Cela commence à faire beaucoup»

«Dans notre région, il y a déjà eu tant de restructurations. Maintenant c'est l'armée. Cela commence à faire vraiment beaucoup, dit-il. Nous avons déjà payé un lourd tribut à toutes ces restructurations et voilà que l'on remet cela. Mais les experts relèvent

que dans le Grand-Est, la logique géographique qui en faisait la première place forte de France n'existe plus puisque la frontière naturelle est désormais celle de l'Union européenne, bien plus à l'Est.

«Le départ de ces unités stationnées dans l'Est est surtout la conséquence du fait que la seule région frontalière n'en est plus une et la seule logique qui avait tenté de maintenir ces forces à l'Est n'existe plus», souligne Richard Kleinwachner, géo-

graphe et spécialiste des relations internationales à l'université Louis-Pasteur (ULP) de Strasbourg.

«Les périls géopolitiques ne sont plus les mêmes. Déposer tant de forces militaires dans l'Est était conçu dans l'esprit de la ligne Maginot. Cette logique est l'Union européenne et il faut être beaucoup plus à l'Est, c'est plus la même», explique-t-il.

Mais dans certaines localités, la disparition de l'industrie est une chose inévitable tant leur destin s'est confondu dans l'histoire avec celui de l'armée. Il en va ainsi pour la ville de Bléville qui, avec le départ du 57<sup>e</sup> régiment d'artillerie, voit sa population brutalement divisée d'un tiers. Or Bléville s'était distinguée en refusant de se rendre à l'ennemi lors de la guerre de 1870-1871.

Le gouvernement a annoncé jeudi la nomination d'un grand préfet qui aura pour mission de «synthétiser un plan d'accompagnement du Nord-Est».

Or il s'agit là d'une mesure déjà expérimentée en Lorraine en 1984, avec la nomination à l'époque de Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint de la CDTL qui avait été nommé préfet délégué pour le redéploiement industriel en Lorraine où, depuis 1974, s'était initiée la crise de la sidérurgie.



Lundi  
28 juillet 2008

## Pas de vacances pour certains élus



**Le camouflage s'impose pour la mise en peinture.**

A l'approche de la rentrée scolaire, une rénovation par une mise en peinture s'imposait pour le bon fonctionnement de la cantine scolaire. Le maire, des adjoints et des conseillers

municipaux ont mis la main à pâte et entrepris le nettoyage du plafond et des murs. A la rentrée, les enfants vont découvrir une salle lumineuse et chaude.



## Virginie et Noël



Samedi 26 juillet, à 15 h 15, le maire, Jean-Claude Lefèvre, a reçu le consentement mutuel de Noël Raveane, né à Chaumont, préparateur automobile, fils de Jules Raveane et Joëlle Franz, et de Virginie Guth, assistante maternelle, fille de Michel Guth et de Marie-Ange Bablon. Le jeune

couple réside au 3 ter, rue Riochey, à Villiers-le-Sec.

A l'issue du mariage civil, c'est en cortège qu'ils se sont rendus à l'église du village pour la bénédiction nuptiale.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.



## Nouveaux habitants



De nouveaux habitants viennent de s'installer au 51, Grande-Rue, resté vacant depuis plusieurs mois. C'est Christophe Aubry, de Saint-Urbain, et Edith Martin, de Créancey, qui sont désormais Villersécois.

Christophe est chauffeur routier pour une entreprise lyonnaise. Quant à Edith, elle est bien

connue dans la région puisqu'elle vient de Bricon où elle exploitait le café de l'Europe depuis de nombreuses années. Pour l'instant, elle se repose, le couple a trois enfants, Jonatan, Sophiane et Maxime.

Nous leur souhaitons la bienvenue et bonne adaptation dans leur nouvelle demeure.



# Noces de diamant pour les époux Pellegrini



C'était le 7 août 1948.

Dimanche 10 août, c'était jour de fête pour Jeanine et Pierre Pellegrini. Ils se sont dit "oui" le 7 août 1948 à Villiers-le-Sec et, 60 ans, après ils ont décidé de réunir la famille pour fêter l'événement.

Pierre Pellegrini et Jeanine Bablon se sont rencontrés en 1947. Alors que Jeanine travaillait à la ganterie à Chaumont, Pierre, maçon de métier, était embauché à l'entreprise Parisel à Richebourg puis à l'entreprise Daverio de Chaumont qu'il ne quittera qu'à la retraite.



La famille était réunie pour fêter l'événement.

Installés à Villiers-le-Sec, qu'ils ne quitteront jamais, quatre enfants sont nés, Alain, Patrice, Evelyne et Jean-Pierre qui demeurent respectivement à Roulampont, Euffigneix, Villiers-sur-Marne et Chaumont. Neuf petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants sont venus agrandir la famille et les combler de bonheur. Après une vie pleine de

labour, la retraite a sonné pour Pierre Pellegrini. Habitué à monter sur des échelles, il a été pompier volontaire pendant de nombreuses années à Villiers-le-Sec.

Entre le jardinage, le façonnage du bois de chauffage, les parties de cartes avec le club des anciens du village, les jeux de Triominos en soirée, les parties

de chasse, l'ennui n'a pas de place.

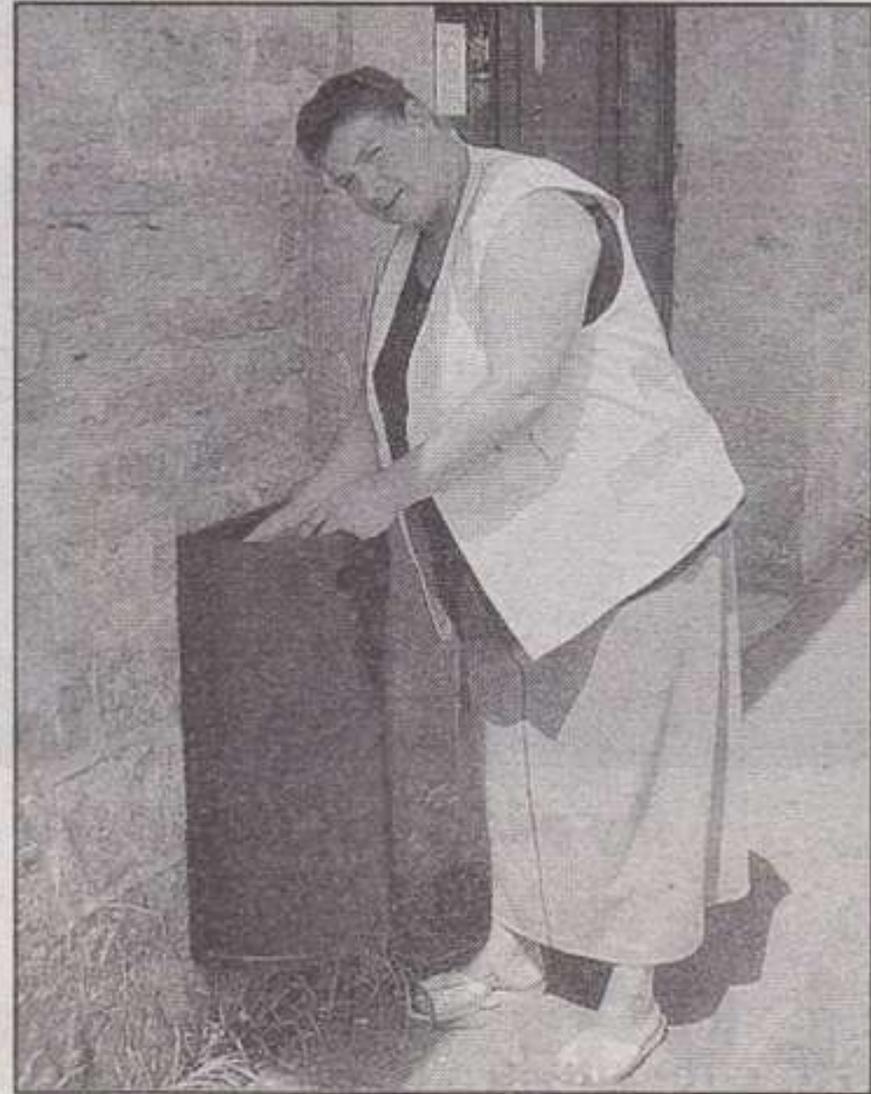
C'est à la salle des fêtes d'Euffigneix que Céline (petite-fille du couple) et Amaury, traiteurs à Juzennecourt, ont réuni tous les invités pour un bon repas marquant cette réunion familiale pleine de souvenirs.

Tous nos vœux de bonheur aux "jeunes mariés".



# Tout pour la propreté

La municipalité a décidé d'acheter et de faire poser des poubelles murales aux abords des bâtiments publics. Le maire, Jean-Claude Lefevre, est excédé de voir des papiers, canettes et autres détritiques joncher le sol. Dans un esprit de civisme et de protection du cadre de vie, gagnons que ces poubelles serviront et que de bonnes manières seront prises. L'employée communale, Géraldine, s'affaire à poser ces poubelles en les fixant contre le mur de la mairie de manière à ce qu'elles ne disparaissent pas.



# Les sciences n'ont plus de secrets pour les enfants



En partenariat avec la communauté de commune du Pays chaumontais, la mairie a accueilli, jeudi 14 août, dans ses locaux, deux animatrices des Francas.

Elles ont proposé, gratuitement, à une douzaine d'enfants du village, âgés de 4 à 14 ans, de pratiquer les sciences sous forme ludique.

Expériences, constructions de fusées et jeux innovants ont ravi les enfants présents, qui se sont découvert des compétences de chercheurs.

**Une journée fort enrichissante pour les enfants.**

# La maternelle au complet

Tous les enfants de la maternelle de Mme Meuret, directrice, et de Mme Bongiorno, ont pris le chemin de l'école. Pour beaucoup c'était la première fois. Dans l'ensemble, ça c'est bien passé.  
La maternelle, avec les tout-petits, moyens et grands, totalise 46 enfants.



Quarante-six enfants au total sont inscrits.



# Halloween à la cantine

A l'initiative du personnel de la cantine-garderie, en collaboration avec l'adjointe chargée du suivi scolaire et périscolaire, les enfants ont fêté Halloween pour la première fois, au cours du repas du jeudi 23 octobre. Diverses animations ont été proposées pour le plus grand plaisir de ces jeunes qui s'en sont donné à cœur joie.

Ils ont eu droit à un repas spécifique qui leur a été proposé par la société Scolarest. Des dessins réalisés par ces enfants ont été exposés pour les parents. Une trentaine d'enfants ont participé, un nombre limité en raison des capacités d'accueil et des consignes de sécurité. Cette initiative sera renouvelée l'an prochain.

Une trentaine d'enfants a fêté Halloween à la cantine.



## La fête foraine bat son plein



Dimanche 26 octobre, nombreuses étaient les attractions à la fête foraine à l'occasion de la fête patronale qui a bénéficié d'une météo clémente. Le manège a fait la joie des tout-petits tandis que les plus grands ont apprécié les autos tamponneuses et la loterie. Un petit tir pour entretenir son adresse et la dégustation d'un nougat s'imposaient avant de regagner la maison. La fête fonctionnera aujourd'hui à demi-tarif ainsi que le week-end de la Toussaint.

# Mairie - forains : entretenir l'amitié

29 octobre 2008



Mercredi 29 octobre, en fin de soirée, et après une journée fructueuse pour les forains, le conseil municipal a accueilli ces derniers autour d'un verre de l'amitié. Le maire, dans son mot d'accueil, les a remerciés pour leur contribution à maintenir la fête communale et leur a donné rendez-vous en 2009.



## Travaux de réfection au groupe scolaire



**Les employés ont commencé les travaux de peinture.**

Depuis lundi et durant les vacances de la Toussaint, le personnel de la brigade intercommunale a entrepris des travaux de peinture : il s'agit de procéder à la réfection de la salle d'accueil et des toilettes du groupe scolaire. Quatre employés vont

également changer les plaques du plafond suspendu et changer les revêtements du sol ainsi que celui du couloir des deux classes.

Le personnel est aussi chargé de changer le grillage jouxtant le parking arrière.

## Sécurité des enfants avant tout



Au groupe scolaire, pendant la période des vacances de la Toussaint, une entreprise paysagiste a réalisé la pose d'une clôture et d'un portail, en remplacement du grillage jouxant le parking arrière, afin d'éviter tout accident.

Il est rappelé aux parents qui emmènent leurs enfants en voiture d'entrer par le parking arrière réalisé à cet effet, donnant sur le chemin du Levant. Tout stationnement devant le groupe scolaire est interdit, des sanctions seront prises à tout contrevenant ne respectant pas cette interdiction.



11 Novembre 2008

---

- $\approx$  110 personnes Monument
- 17<sup>h</sup> Accueil par le Maire
- Dîper de quinz avec 2 Enfants
- Lecture lettre Poilus -
- Drapeau "Amicale des Poilus"  
piti par enfant.

→ S des F =  $\approx$  160 personnes



## Le beaujolais nouveau comme il se doit



**Une soirée proposée par le comité des fêtes.**

Jeudi 20 novembre, à la salle des fêtes, le comité des fêtes du village a organisé une soirée beaujolais en présence du conseiller général Paul Flamérion et du maire Jean-Claude Lefevre. Soixante-dix personnes ont répondu favorablement à cette manifestation qui a été bien orchestrée. Chaque verre

de beaujolais était accompagné d'une petite assiette de charcuterie, fromage et chips, le tout pour faire descendre ce liquide rouge gouleyant au goût de fruits rouges et de banane.

Les organisateurs ont prévu de renouveler cette soirée conviviale l'an prochain.



# Chaque ambiance à la choucroute d'Interfac

Samedi 22 novembre, l'association sportive d'Interfac a organisé sa choucroute annuelle à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec, à laquelle participaient quelque 200 convives.

Les organisateurs ont mené cette manifestation de main de maître : choucroute délicieuse préparée par Céline et Amaury Remiot, et le service impeccable sous la houlette du président, Marc Lemaire.

Une chaude ambiance a régné tout au long de la soirée.



L'ambiance était au top.

## Une rue principale animée



Petits et grands ont apprécié ces moments

Samedi 13 décembre après-midi, la rue principale du village était animée. Pour la première fois, la municipalité, par l'intermédiaire de son comité des fêtes, a organisé un après-midi récréatif, chargé et varié pour les enfants de tout âge. Pas moins de trois calèches tirées par des chevaux mis gracieusement à la disposition de l'association Trait et Tradition, de Villiers-le-Sec, ont transporté les enfants à la salle des fêtes, avec trois départs différents du lavoir sud, de l'école, et de la mairie. A l'arrivée à la salle des fêtes, un programme alléchant

les attendait, conte, chants accompagnés de guitare, goûter pour les enfants et collation pour les adultes venus nombreux, eux aussi, en attendant l'arrivée du père Noël accompagné de cinq lutins pour la distribution de cadeaux et de friandises. La décoration des tables a été réalisée par le club des aînés de l'AFR.

Pour clore ce bel après-midi, un feu d'artifice a été tiré avec toutes les précautions prises pour la sécurité et pour le bon déroulement de cette manifestation.



# Noël à la garderie cantine



Deux jours avant les vacances scolaire, le père Noël s'est arrêté à la garderie cantine de Villiers-le-Sec. Les 40 enfants inscrits ont pu déguster un repas amélioré pour la circonstance et ont eu la joie de recevoir de la part du père Noël un poste CD

radio qui leur permettra d'écouter de la musique et des contes et ils ont aussi reçu des friandises.

Nathalie et Géraldine étaient présentes pour ce moment privilégié et Jocelyne a accompagné les petits.



## CONSEIL MUNICIPAL

# Du matériel sera acheté

Le conseil municipal s'est réuni le 19 décembre, sous la présidence du maire, Jean-Claude Lefevre.

**Achat d'une tondeuse :** le maire a fait part des nombreux problèmes mécaniques rencontrés avec la tondeuse actuelle. Pour la remplacer, il a proposé deux devis du magasin Nodimat, à Villiers-le-Sec. La première machine coûte 5 566 € HT et la deuxième, 15 960 € HT avec un kit homologation route de 371 € HT. La différence essentielle tient aux options de matériels adaptables plus importants sur la deuxième et sur sa performance mécanique. Le conseil municipal a décidé l'acquisition de la deuxième machine avec son kit homologation route d'un montant de 16 331 € HT par huit voix pour, une abstention et six contre, et a autorisé le maire à demander des subventions.

**Ordures ménagères :** les délégués titulaires au Smictom, Laurence Meunier et Jacky Corneux ont résumé la dernière réunion du Smictom : redevance 2008 : 84 € par habitant ; redevance 2009 : 90 € par habitant. Ce montant est proposé en tenant compte du Grenelle de l'environnement, de la baisse du nombre d'habitants, des travaux de fermeture des sites de Sarcicourt et de Montalandon.

Le montant est fixé sur la dernière population légale fournie

par l'Insee, à savoir 558 habitants, ce qui porte le montant de la redevance 2009 à 78 €, montant inchangé par rapport à 2008 (même population retenue). Le conseil a adopté ce montant de 78 € à l'unanimité.

**Travaux rue des Jardins :** les travaux restant à réaliser rue des Jardins (Le Comptoir du Jardinier), la commission d'appel d'offres a décidé de retenir la société Boureau pour un montant de 88 409 € HT. L'adjoint chargé de la voirie, Jacky Rosier, a donné des explications sur ces travaux. Le conseil municipal a entériné la décision de la commission d'appel d'offres à l'unanimité.

**Chèque sports :** le service des Sports de la Ville de Chaumont a mis en place pour l'année 2009 et pour la commune de Chaumont, un chèque sport d'un montant de 20 € qui sera attribué à chaque adhérent d'une association sportive de ladite ville.

Il est donc demandé aux communes environnantes la possibilité de mettre en place le même système pour les adhérents des diverses associations sportives de leurs propres communes.

Après débat, le conseil a décidé d'ajourner cette proposition et sa mise en place.

**Siae Brethenay :** le maire a été contacté par le président du Siae de Brethenay concernant la facturation d'assainissement. Ce dernier propose que cette facturation soit réalisée par le Syndicat, moyennant une participation de la commune de 0,50 € par facture, soit 261 € pour l'année 2009. Ce système serait contractualisé par une convention de deux ans reconductible signée entre les deux parties. Après débat, le conseil municipal a refusé de signer cette convention par douze voix contre, une abstention et deux pour.

**Travaux lagunage :** après avoir entendu l'exposé de Jacky Rosier, le conseil municipal a déci-

dé de réaliser l'étude préalable à l'épandage de boues du lagunage, accepté le devis estimatif global d'un montant de 3 530 € HT et sollicité l'aide du Département et de l'Agence de Bassin Seine-Normandie.

**Recensement :** le recensement par l'Insee se fera du 15 janvier au 14 février. Il sera réalisé par Corinne Mary et Jeanne Humbert, sous la responsabilité de Bernard Hebert. L'indemnité de ces deux personnes sera réalisée pour la première sous forme d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires ; pour la deuxième sous forme de contrat temporaire, ce que le conseil municipal a accepté.

## En bref... En bref... En bref...

Le maire a informé des dépenses réalisées dans le cadre de sa délégation depuis le dernier conseil municipal, à savoir 11 488,20 € qui correspondent à l'entretien des bâtiments (écoles, salle des fêtes).

Il a signé avec l'entreprise Martin pour l'entretien de la toiture des bâtiments de La Poste et de la toiture-terrasse de la mairie.

Suite au passage de la commission de sécurité à la salle des fêtes, les adjoints chargés de ladite salle et de la sécurité, Annie Verset et Bernard Hebert, signalent la nécessité de changer la cuisinière et la table de préparation.

Les affouages se feront dans les coupes 25 et 26, situées "Aux Grands Bois".

Le conseil municipal a nommé Léon Mackowiak, correspondant en charge des questions "Défense".

Le maire est président de droit du comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires. Le conseil a nommé Franck Humbert et Gérard Humbert, représentant le corps des pompiers, et Christian Villaumie et Bernard Hebert, représentant la commune.



## Nouveaux habitants



Haut-Marnais et Chaumontais de longue date, M. et Mme Jean-Jacques Mouriot ont voulu goûter au plaisir de la campagne en venant s'installer dans une ancienne ferme entièrement rénovée, acquise au n° 8 Grande-Rue. Jean-Jacques travaille sur Epinal (Vosges) comme agent général d'assurances, son épouse,

Catherine, est mère au foyer. Elle a élevé ses deux enfants qui sont grands maintenant, Agathe installée à Nancy et Julien, à Clermont-Ferrand.

Nous souhaitons à ce sympathique couple la bienvenue au village et une bonne adaptation dans leur nouvelle résidence.

